

Table des matières

Résumé.....	iii
Table des matières	v
Liste des tableaux	vii
Liste des figures.....	ix
Remerciements.....	xi
Introduction	1
Foresterie communautaire.....	1
Acquisition de connaissances sur les valeurs forestières et les attentes	3
Approche de recherche	6
Méthodologie	8
Territoire d'étude	8
Cadre méthodologique	10
Résultats.....	22
La population générale	22
Les utilisateurs.....	31
Les gestionnaires	34
Convergence et divergence entre les parties prenantes	38
Discussion.....	42
Conclusion	52
Bibliographie	54
Annexe 1: Sondage	62
Annexe 2 : Dendrogramme résultant de l'analyse de regroupement	68
Annexe 3 : Catégorisation du contenu (groupe de discussion).....	69
Annexe 4 : Catégorisation du contenu (entrevues individuelles)	73

Liste des tableaux

Tableau 1: Profil sociodémographique de l'échantillon	15
Tableau 2: Taille des groupes.....	22
Tableau 3: Médianes des niveaux d'importance accordés aux catégories de valeurs forestières par l'échantillon total.	24
Tableau 4: Médianes des niveaux d'importance accordés aux catégories de valeurs forestières par sous-groupe de l'échantillon total.....	25
Tableau 5: Choix des types de développement de l'échantillon total.....	27
Tableau 6: Fréquence des types de développement par groupe.....	28
Tableau 7: L'imaginaire forestier des répondants de l'échantillon total.....	29
Tableau 8: Sélection des éléments représentant la forêt pour les répondants de chaque groupe.	29
Tableau 9: Fréquence de l'échantillon total selon le niveau de compatibilité entre deux usages différents sur un même territoire.	30
Tableau 10: Fréquence de l'échantillon total selon leur accord ou désaccord à minimiser l'utilisation d'un secteur de la forêt de Sault-au-Cochon au profit de la protection de l'environnement.	31

Liste des figures

Figure 1: Localisation du TNO Sault-au-Cochon	9
Figure 2: Schéma du cadre méthodologique	14
Figure 3: Fréquence de l'échantillon total selon les niveaux d'importance des catégories de valeurs forestières.	24

*Je dédie mon mémoire à mes parents.
Merci pour tout.*

Remerciements

Ce mémoire a pu être réalisé grâce au soutien financier de la MRC de La Côte-de-Beaupré; merci de la confiance que vous m'avez accordée. Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, Louis Bélanger, pour ses conseils et sa vision formatrice qui a su me préparer à ma vie professionnelle. Je voudrais dire un merci particulier à Hugues Sansregret pour son implication et sa grande disponibilité. Merci à Derek pour ton précieux aide en statistique. Mes collègues de maîtrise, Anne, Étienne, Jonathan et Victor, je vous remercie de l'expérience vécue au cours de ces années et pour votre soutien. Finalement, un remerciement tout spécial aux participants de mon projet de recherche.

Introduction

Foresterie communautaire

La foresterie communautaire a suscité l'intérêt et captivé l'imagination de bien des populations à travers le monde (Cheng et al., 2011; Chhetri et al., 2013; Hajjar et al., 2013). Depuis les années 1980, les organisations de développement internationales supportent la mise en œuvre de démarches locales de foresterie communautaire pour réduire la pauvreté et limiter la dégradation de l'environnement (Teitelbaum, 2014). Bien que l'adoption de ce concept ait été plus lente dans les pays industrialisés (Sunderlin et al., 2008), un appétit pour la foresterie communautaire émane de leurs communautés rurales (Bouthillier et Dionne, 1995; Smith et Palmer, 2012). Implantés dans des contextes socioéconomiques différents, et pour répondre à des enjeux spécifiques, de nombreux projets de forêts communautaires sont nés en Europe au cours du 19^e siècle. On pense notamment à l'Italie, l'Écosse, le Portugal et l'Angleterre (Jeanrenaud, 2001). Alors qu'en Europe, l'histoire de l'occupation du territoire a eu un rôle dans le développement de la foresterie communautaire, aux États-Unis, c'est au cours des trente dernières années que le concept a émergé, et ce, en raison d'une décentralisation de la gouvernance forestière (Cheng et al., 2011).

Au Canada, les forêts communautaires datent des années 1940-1950 (Duinker et al., 1994). Dans un contexte canadien, elles se définissent comme « une portion de forêt publique gérée par une communauté au bénéfice de la communauté » (Teitelbaum et al., 2006). L'Ontario et la Colombie-Britannique ont établi des tenures légales permettant à des organisations régionales et locales de gérer et de tirer profits des ressources de la forêt publique (Teitelbaum, 2014). En Ontario, il existe une cinquantaine d'exemples de foresterie communautaire. Ces « forêts d'entente » (*Agreement Forests*) ont été acquises par les municipalités au début du 20^e

siècle, et transférées à des organisations locales et des organismes de conservation, dans les années 1990 (Teitelbaum et Bullock, 2012; Teitelbaum et al., 2006). Dans la même décennie, le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario a amorcé quatre projets pilotes de forêts communautaires. Toutefois, les instabilités gouvernementales ont fait en sorte qu'un seul projet fut maintenu (*Wikwemikong First Nation*) (Teitelbaum et al., 2006). En Colombie-Britannique, l'intérêt pour la foresterie communautaire touche un large éventail de la population, allant des organisations sans but lucratif aux centres de recherche, en passant par les Premières nations. Depuis 1998, la Colombie-Britannique a créé 25 projets pilotes (Teitelbaum et al., 2006). Sous un *Community Forest Agreement*, les responsabilités de gestion sont déléguées à une communauté pour une portion de terre publique, alors que l'État en demeure le propriétaire. Cependant, comme le gouvernement tient toujours les rênes, le processus de gouvernance n'est plus tellement local, selon Bullock et al. (2009).

Le Québec a une longue histoire de mobilisation citoyenne concernant l'accès et le contrôle local de la forêt publique (Bouthillier et Dionne, 1995). Les collectivités régionales et locales désirent participer aux décisions sur la gestion et la mise en valeur de leur territoire (FQM, 2005). Elles ont transmis leurs aspirations notamment par la voix de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Le gouvernement a entrepris une décentralisation de la gestion par la création de programmes de convention, de gestion et de délégation de pouvoir. Les municipalités régionales de comté (MRC) intéressées à assumer la gestion foncière et forestière de leurs terres publiques intramunicipales (TPI) peuvent signer une Convention de gestion territoriale (CGT) avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Les TPI sont des terres du domaine de l'État situées à l'intérieur des limites municipales et elles présentent des problématiques de gestion particulières, notamment en raison de leur faible superficie et de leur enclavement (MERN, 2013).

Les revendications et les mouvements sociaux témoignant des besoins dans le développement des collectivités locales ont aussi poussé les gouvernements à aborder le concept de *Forêt habitée* dans les années 1990 (Gélinas et Bouthillier, 2005). Sans être uniforme, ce nouveau mode de gestion du territoire forestier visait la prise en charge d'une partie de la forêt publique par les acteurs locaux en leur donnant un rôle de premier plan dans la gestion des ressources forestières (Gélinas et Bouthillier, 2005). Des projets pilotes ont été annoncés, une politique sur les forêts habitées a été élaborée et des consultations publiques ont été tenues en 1996. Malgré cela, le gouvernement de l'époque reculera vis-à-vis du projet des forêts habitées, notamment en raison des inquiétudes de l'industrie forestière québécoise. Ce n'est qu'en 2011, avec la réforme du régime forestier, qu'une nouvelle opportunité s'est présentée pour rouvrir le débat des forêts communautaires au Québec. La FQM est revenue à la charge, en réclamant plus de pouvoirs afin de prendre en main leur développement économique et social (FQM, 2011). Afin de répondre aux pressions du milieu local, le gouvernement annonçait la création d'un nouveau mode de gestion, soit la forêt de proximité. Cette nouvelle orientation de gestion implique la prise en charge d'un territoire forestier public par une communauté, dans le but qu'elle l'aménage selon ses valeurs et ses besoins (MRN, 2012). L'approche sociale qui teinte le régime forestier 2013 nécessite un mode de gestion particulier, intrinsèque à la foresterie communautaire.

Acquisition de connaissances sur les valeurs forestières et les attentes

Le nouveau régime forestier témoigne de la transition vers une vision plus sociale de la foresterie qui s'exprime à travers la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF). Cette dernière a fait évoluer l'aménagement forestier québécois en visant à accroître la participation du milieu régional et à donner la parole aux citoyens. La gestion participative est « un processus

politique et culturel qui recherche une forme de démocratie et de justice sociale dans la gestion des ressources naturelles » (Borrini-Feyerabend et al., 2000). La gestion participative s'implante au Québec depuis plusieurs années. Les consultations publiques sont devenues une partie intégrante de l'aménagement durable des forêts québécoises (Wondolleck et Yaffee, 2000). De plus, le gouvernement a mis en place les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT), dont « le but est d'assurer la prise en compte, dans la planification forestière, des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes touchés par les activités d'aménagement forestier » (*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (chapitre A-18.1)). Un outil a d'ailleurs été mis en place au Québec afin de faciliter le travail des tables GIRT. L'approche par enjeux et solutions implique la consultation de comités scientifiques sur l'identification des enjeux et des solutions liés à des problématiques d'aménagement forestier (Desmarais, 2006).

Pour pratiquer une foresterie gérée par « une communauté au bénéfice de la communauté » (Teitelbaum et al., 2006), l'acquisition de connaissances sociales est donc nécessaire. Approfondir sa compréhension des valeurs et des attentes afin de les intégrer au processus décisionnel, permet de répondre aux volontés d'une communauté, ce qui favorise l'acceptabilité sociale des prises de décision (Hunt et Haider, 2001). Dans son concept de forêt de proximité, le gouvernement québécois prévoit que les gestionnaires, par le biais de divers mécanismes de concertation, impliqueront les détenteurs de droits et les utilisateurs du territoire dans leur démarche de planification. Cela vise à ce que la gestion territoriale soit la plus représentative possible de leurs attentes et de leurs besoins. Finalement, ils devront susciter un sentiment d'appartenance au territoire forestier (CRRNT, 2011). Cet objectif démontre bien l'importance de comprendre les valeurs et les attentes de la communauté, ce qui nous apparaît primordial de faire en amont de la gestion participative. Dans le cadre de cette étude, nous utilisons

les termes « valeurs » et « attentes » afin d'englober l'expression « *valeurs, attitudes et croyances* » (traduction de l'anglais) dont plusieurs études font l'utilisation (Beckley et al., 1999; Moyer et al., 2010; Whittaker et al., 2006). Finalement, la compréhension approfondie des valeurs et des attentes du public vis-à-vis de l'aménagement forestier constitue un outil que le Québec devrait mettre plus à profit pour sa démarche de gestion participative.

Pourtant, si les études écologiques et économiques sont nombreuses en aménagement forestier, très peu se penchent sur l'aspect social. Une incompréhension des attentes du public favorise la création de tensions entre le public et les gestionnaires. En conséquence, la recherche en sciences sociales est devenue incontournable en aménagement forestier afin d'évaluer ces questions (Rogers, 1996).

À cet égard, les enquêtes sociales constituent d'excellents moyens d'amasser des connaissances sociales sur un échantillon de la population générale et sur certains groupes d'intérêts (Allen et al., 2009; Moyer et al., 2010). Des travaux de recherche soutiennent que les enquêtes sociales ont une influence directe sur les décideurs et les gestionnaires du milieu forestier (Beckley, 1999; Clement et Cheng, 2011; Gundersen et Frivold, 2011). Les approches d'enquête diffèrent selon les publics cibles, mais les connaissances sociales obtenues à travers ces démarches demeurent essentielles pour les décideurs et les gestionnaires de territoires forestiers (Clement et Cheng, 2011). D'ailleurs, les approches collaboratives telles que les groupes de discussion gagnent en popularité auprès de ces derniers (Burns et Cheng, 2005). Il n'en reste pas moins que ces processus n'impliquent qu'un nombre restreint de participants, ne reflétant ainsi qu'un segment de la population (Clement et Cheng, 2011). Alors, les méthodes d'enquête sociale telles que le sondage demeurent des moyens efficaces pour consulter le grand public (Allen et al., 2009). Au Québec, certaines enquêtes sociales ont été menées auprès de différentes communautés. On

peut penser à l'enquête de Martineau-Delisle (2001) qui développa une typologie des visions de la forêt dans une région dépendante de l'industrie forestière, soit celle du Haut-Saint-Maurice. Dans un contexte de régionalisation de la gestion des forêts, la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique a fait naître des défis dans les communautés, notamment en ce qui a trait à l'aspect social (Rousseau, 2010). Lors du projet d'aménagement écosystémique de la réserve faunique des Laurentides, les communautés de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont pris part à une importante enquête sur les valeurs forestières et sur les facteurs pouvant les influencer (Roy, 2008). Dans le même ordre d'idées, une étude menée par l'Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent auprès de la population de cette même région a quant à elle, cherché à connaître les valeurs que les gens attribuent à la forêt publique (L'Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent, 2002).

Approche de recherche

L'objectif de ce projet de recherche était de développer et de mettre en œuvre une approche d'enquête sociale visant à connaître les valeurs forestières et les attentes d'une communauté dans le cadre d'implantation de forêt communautaire. Pour ce faire, nous avons réalisé une étude de cas auprès de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Ce cas est particulièrement intéressant puisque la MRC détient la gestion forestière et foncière du territoire non organisé (TNO) Sault-au-Cochon depuis plusieurs années et souhaite modifier le statut de ce territoire pour celui d'une forêt de proximité. Il est toutefois important d'apporter certaines précisions concernant le contexte légal entourant la gestion de ce territoire. Comme son nom l'indique bien, le TNO Sault-au-Cochon est un territoire non organisé, mais selon le programme des CGT du gouvernement, celles-ci ne sont qu'attribuables aux TPI. À cet égard, le TNO Sault-au-Cochon a été reconnu par le ministre des Ressources naturelles comme répondant à l'ensemble des conditions du

territoire d'application, tel que l'indique le décret n°484-2003 approuvant le Programme relatif à la délégation de gestion foncière et forestière de terres publiques intramunicipales en faveur des municipalités régionales de comté de la région administrative de la Capitale-Nationale (MRN, 2003). Cette reconnaissance a permis à la MRC de La Côte-de-Beaupré de signer sa première CGT pour le TNO Sault-au-Cochon en 2003. La MRC de La Côte-de-Beaupré est donc gestionnaire de ce territoire depuis plus de dix ans. Par ailleurs, il existe une forte volonté locale à y mettre en œuvre un projet de forêt communautaire (MRC de La Côte-de-Beaupré, 2013). Le comité de gestion, formé d'acteurs locaux provenant de divers milieux d'intervention, désire aller de l'avant dans la compréhension des valeurs et des attentes de la communauté avant d'entreprendre les démarches nécessaires à ce changement de statut.

Méthodologie

Territoire d'étude

Le TNO Sault-au-Cochon est un territoire de 70,13 km² situé à l'extrémité sud-est du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Au plan écologique, il fait partie du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est. Il est borné au sud par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par la Réserve nationale de faune du cap Tourmente et à l'est par la limite des municipalités de Saint-Tite-des-Caps et de Petite-Rivière-Saint-François (MRC de Charlevoix) (figure 1). Ce territoire forestier public a une double vocation, soit forestière et récréative. Le territoire est découpé par un zonage délimitant des secteurs d'aménagement forestier plus intensif, des sites de récréation et des zones de conservation. Des forêts à haute valeur de conservation et des écosystèmes forestiers exceptionnels ont d'ailleurs été établis à l'intérieur de la zone en conservation (MRC de La Côte-de-Beaupré, 2008). Le secteur récréatif est occupé par le réseau de sentiers pédestres et d'hébergement d'un organisme sans but lucratif (OSBL) local, soit la Corporation du Sentier des caps de Charlevoix inc.

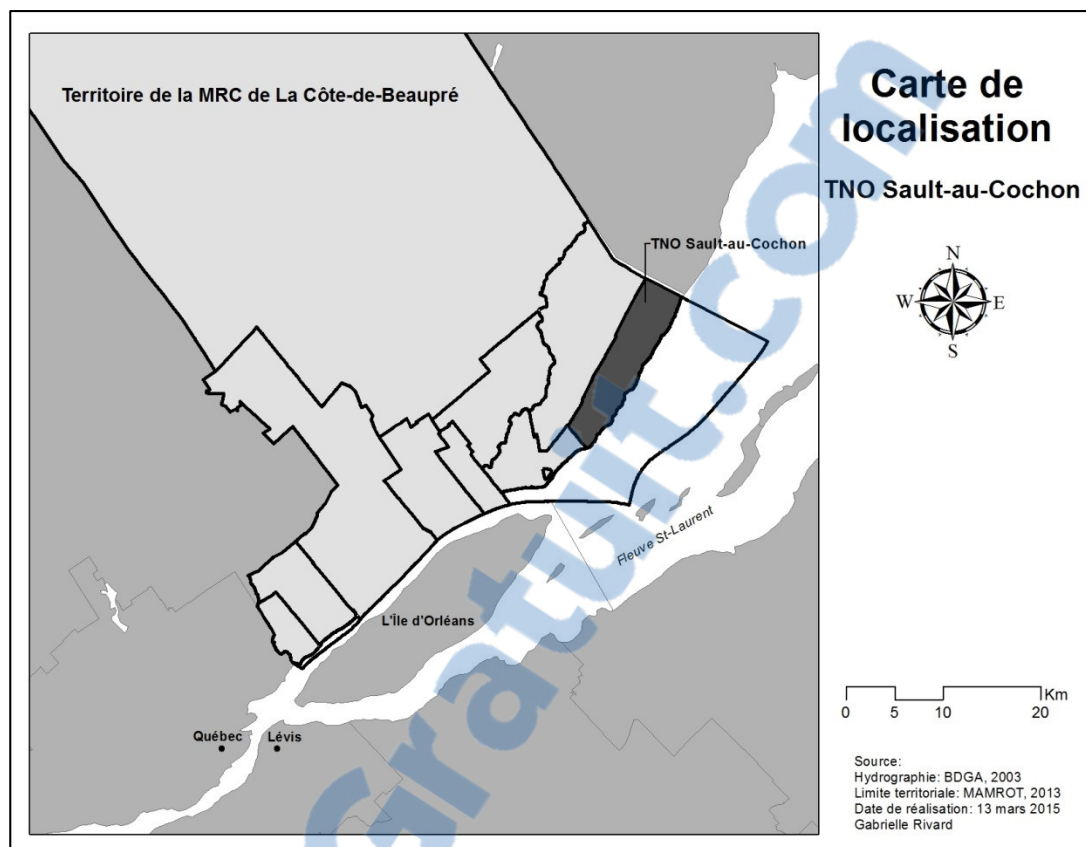


Figure 1: Localisation du TNO Sault-au-Cochon

Le statut de terre publique accorde un libre accès au public québécois sur le TNO Sault-au-Cochon. La chasse constitue une activité qui est couramment pratiquée sur le territoire, mais qui peut générer certains conflits territoriaux. L'accès restreint au territoire est notamment en cause puisqu'en raison de l'enclavement du territoire par des terres privées, plusieurs propriétaires effectuent une forme de contrôle des entrées. La chasse, l'accessibilité au territoire et la pression de l'exploitation minière, activité ne cadrant pas avec la vision d'aménagement du comité gestionnaire, sont les principales problématiques que ce dernier a identifiées (MRC de La Côte-de-Beaupré, 2008).

Cadre méthodologique

Une combinaison d'approches

Tel que suggéré par Teitelbaum et al. (2006), nous avons décidé de combiner les méthodes quantitatives et qualitatives puisque nous avons à intervenir à la fois avec une population et des individus. Bien que les méthodes quantitatives et qualitatives soient souvent abordées de manière opposée, idéologiquement et méthodologiquement, elles sont complémentaires en raison de leurs avantages respectifs (Gilles et Maranda, 1994). Les méthodes qualitatives permettent d'acquérir une richesse d'informations, ce qui facilite la compréhension (Beckley et al., 1999). Il existe diverses méthodes d'enquêtes qualitatives, mais dans le contexte de l'étude de cas, l'entrevue individuelle et le groupe de discussion étaient préférables. La technique de l'entrevue permet de faire interagir le chercheur et le répondant, ce qui permet d'approfondir la compréhension des réponses (Gauthier, 2003). Le groupe de discussion se différencie des autres techniques en raison de l'interaction qu'il crée entre les participants générant de l'information inattendue qui aurait été autrement inaccessible (Duchesne et Haegel, 2005). En effet, la synergie qui se crée permet aux membres du groupe de réagir aux interventions de chacun et d'introduire des éléments n'ayant pas été anticipés par l'équipe de recherche (Stewart et Shamdasani, 1990). Il s'agit d'un bon outil pour investiguer sur des thématiques qui ne sont pas communes à tous, tels que l'aménagement forestier et les valeurs qui y sont rattachées (Yelle, 2012).

Quant aux techniques d'enquête quantitatives, le sondage ou les questionnaires comprenant des échelles d'attitude ou de jugement sont les outils les plus souvent utilisés dans les enquêtes sociales (Beckley et al., 1999). Les enquêtes téléphoniques et postales ont longtemps été utilisées pour sonder l'opinion et les habitudes de citoyens à des échelles nationales

ou plus locales (Smyth et al., 2010). Depuis le début des années 1990, l'utilisation des sondages Internet a gagné en popularité, notamment en raison de leurs faibles coûts de réalisation et de rapides changements culturels et technologiques (Dillman et al., 2008). Les méthodes quantitatives sont préférables lorsqu'on vise à définir une population au moyen d'un échantillon, comme dans le cas des enquêtes réalisées à une échelle régionale ou nationale (McFarlane et Boxall, 2000a).

Rappelons que dans le cadre de cette étude, nous utilisons les termes valeurs et attentes afin d'englober l'expression « *valeurs, attitudes et croyances* » (traduction de l'anglais) dont plusieurs études font l'utilisation (Beckley, 1999; Moyer et al., 2010; Whittaker et al., 2006). Cette terminologie s'inscrit dans le cadre conceptuel de la hiérarchie cognitive. Cette théorie soutient que les valeurs sont des idées culturelles reflétant les objectifs transcendant des situations ou des problématiques (Rokeach, 1973). Elles établissent un standard permettant d'évaluer les décisions et de comprendre les comportements d'un individu ou d'une société (Dietz et al. 2005; Rokeach 1973). Autrement dit, les croyances générales ou bien les valeurs forestières influencent les attitudes plus précises telles que les attentes par rapport à la gestion forestière (McFarlane et Boxall, 2000b). Si « les valeurs représentent les convictions fondamentales d'un individu; elles sont relativement peu susceptibles de changer et jouent un rôle important dans la vie de l'individu et dans les choix qu'il fait », une attente est une forte croyance quant à l'occurrence éventuelle d'un événement ou d'une situation (Mendelsohn et Brent, 2001 dans Roy, 2008).

Parties prenantes

L'identification des parties prenantes impliquées dans le territoire d'étude a structuré nos choix méthodologiques. Une approche fondée sur la nature des

parties prenantes est d'autant plus intéressante qu'elle permet de mieux circonscrire la dynamique entre les groupes sociaux, et les relations politiques et économiques qui existent entre eux (Beckley et al., 1999).

Dans un contexte de gestion d'une forêt publique comme le sont les terres du domaine de l'État, l'enquête auprès de l'ensemble de la communauté est incontournable, puisque l'objet des décisions est un bien commun. La définition du public n'est certes pas simple. La notion de communauté a été abordée dans de nombreuses études sociales portant sur l'opinion publique en matière de gestion forestière au Canada (Blake et al., 1997; McFarlane et Boxall 2000a; McFarlane et Boxall 2000b dans Tindall, 2003). Certaines de ces études la définissent selon une notion de proximité géographique (Marc, 1996; B.C. Ministry of Forests Forest Development Section Forest Practices Branch, 1997 dans Tindall 2003). Tindall propose trois dimensions du concept de communauté : 1) le partage d'un territoire; 2) l'identité collective; 3) l'intégration structurelle « *structural integration* » (Wellman, 1979; Wellman et Berkowitz, 1988; Wellman, 1988 dans Tindall, 2003). Cela étant dit, comme la gestion du territoire à l'étude est déléguée à la MRC de La Côte-de-Beaupré, la communauté de référence pour laquelle les décideurs municipaux sont redevables a servi pour à définir notre première partie prenante, soit la population des municipalités composant cette MRC.

Les intérêts spécifiques, les attentes et les perspectives sont des facteurs différenciant un groupe d'intérêt d'un autre (Beckley et al., 1999). Les divers groupes d'utilisateurs constituent ainsi un second groupe de parties prenantes. En raison de l'usage qu'ils font du territoire, les divers utilisateurs développent une relation particulière avec celui-ci et leurs perceptions se distinguant distinguent d'autres parties prenantes. Dans le contexte de notre étude de cas, le TNO Sault-au-Cochon est utilisé notamment pour la pratique de la chasse et pour les activités récréatives. Ces deux groupes d'utilisateurs, les chasseurs et les randonneurs, se côtoient. Les chasseurs viennent

pratiquer leur activité gratuitement, alors que les randonneurs doivent payer leur utilisation des services offerts par la corporation récréative.

Conformément à leurs responsabilités en matière de gestion du territoire public, les gestionnaires ont un rôle et des intérêts qui les distinguent du grand public ou de divers groupes d'utilisateurs de la forêt. Ayant le devoir d'assurer une gestion forestière durable en concertation avec le milieu, cette troisième partie prenante se doit de prendre en considération les besoins et les attentes des autres acteurs du milieu. Ce faisant, les gestionnaires ont un rôle spécifique à jouer dans la dynamique sociale de la communauté. En effet, ces derniers font des recommandations aux élus, mais ils sont tenus de mettre en œuvre les décisions prises par ces décideurs. Moyer et al. (2010) soutiennent que l'enquête auprès de ces derniers est une importante source de valeurs sociétales.

Les élus, par leur fonction unique, constituent une quatrième partie prenante. Suivant le principe démocratique, leurs prises de position véhiculent les besoins et les attentes de la communauté à laquelle ils sont redevables. En ce sens, les gestionnaires et les décideurs travaillent dans l'intérêt du public. Dans certains cas, des élus joignent le groupe des gestionnaires. Tel est le cas au sein de la MRC de La Côte-de-Beaupré, où siègent, sur le comité gestionnaire, deux élus de la communauté. Il n'en demeure pas moins que les décisions sont prises par le conseil de la MRC, regroupant l'ensemble des maires du territoire. Afin de respecter la dynamique régionale, les gestionnaires et les décideurs ont été enquêtés de manière à ne former qu'un seul groupe fusionnant ainsi les troisième et quatrième parties prenantes.

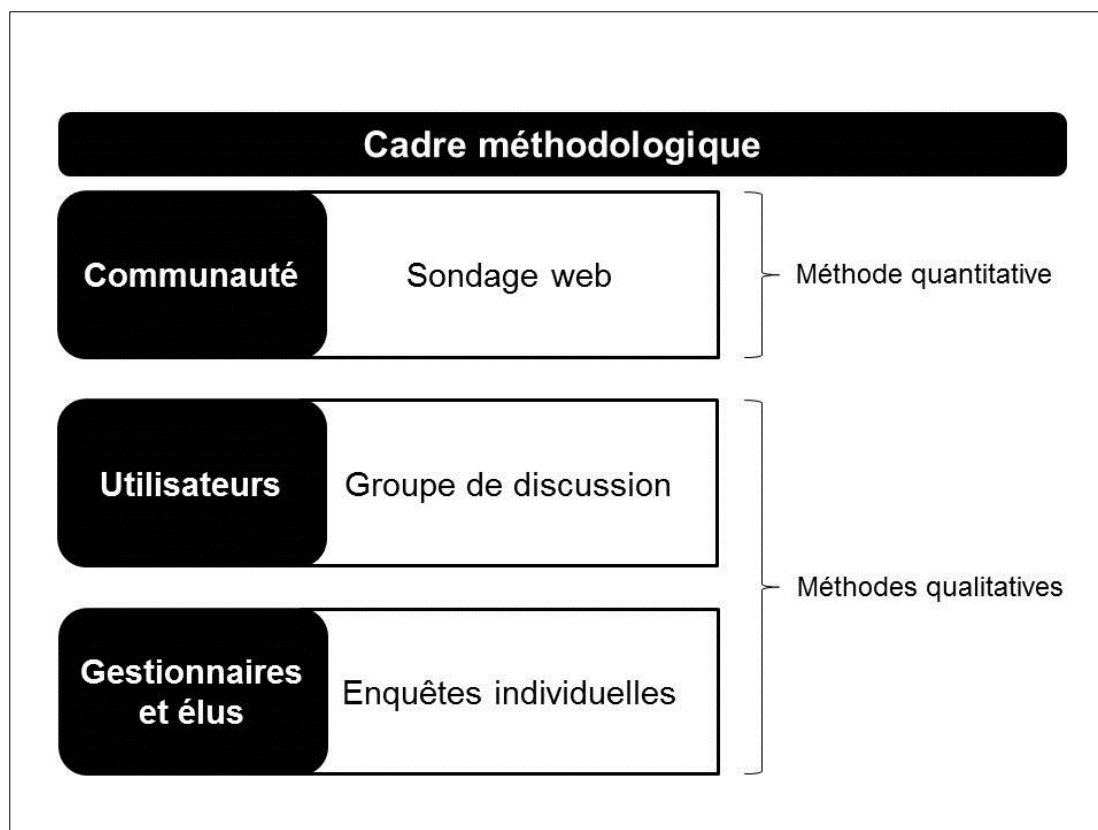


Figure 2: Schéma du cadre méthodologique

1. Sondage de la communauté

En juin 2013, 11 000 invitations présentant les objectifs généraux de l'étude et invitant la communauté de la MRC à visiter le site web du sondage (Eval&Go, 2014) ont été envoyées par le biais des *publisacs*. Selon les statistiques de *Publisac* (Publisac, 2014), 83% de la population québécoise consultent ce média à raison d'une ou plusieurs fois par semaine. Entre juin et octobre 2013, 73 citoyens ont participé au sondage en ligne (tableau 1). La marge d'erreur du sondage est de 9,5% pour un niveau de confiance de 90%. En raison de cette marge d'erreur, une prudence sera de mise pour l'interprétation des résultats. Dans l'échantillon obtenu, plus de 25% des répondants font partie du groupe d'âge 25-44 ans. D'ailleurs, selon le portrait socio-économiques disponible sur le site web de la MRC de La Côte-de-Beaupré, dont les données datent de 2006, 28,77% de la population se

situent en 35 et 44 ans (MRC de La Côte-de-Beaupré, 2015). Sur la plan de la scolarisation, l'échantillon du sondage est composé à 32,88% de répondants ayant complété des études collégiales alors que moins de 20% de la population de la MRC a atteint ce niveau de scolarité. Les diplômes d'école de métiers représentent près de 25% de la population, mais ne constituaient malheureusement pas un choix de réponse dans notre sondage. Il est intéressant d'observer que près de 15% de la population de la MRC est sans diplôme, alors qu'aucun répondant ne se retrouve dans cette catégorie.

Tableau 1: Profil sociodémographique de l'échantillon

Sexe	Homme	65,75%
	Femme	34,25%
Groupes d'âge	18-24 ans	5,48%
	25-34 ans	10,96%
	35-44 ans	28,77%
	45-54 ans	21,92%
	55-64 ans	26,03%
	65 ans et plus	6,85%
Scolarité	Primaire	0,00%
	Secondaire	17,81%
	Collégiale	32,88%
	Universitaire (1 ^{er} cycle)	28,77%
	Universitaire (2-3 ^e cycle)	20,55%
	Aucune	0,00%
Connaissances forestières	0	0,00%
	1	23,29%
	2	56,16%
	3	20,55%

Le sondage a été développé afin de connaître les valeurs forestières des répondants et leurs attentes vis-à-vis du développement du TNO Sault-au-Cochon (Annexe 1). Le sondage portait sur différentes thématiques, mais

nous nous sommes attardés sur uniquement trois d'entre elles : l'imaginaire forestier, les valeurs forestières et les attentes des répondants vis-à-vis du développement du TNO Sault-au-Cochon. Ces derniers devaient d'abord exprimer la représentation qu'ils se font de la forêt en sélectionnant divers éléments de réponse inspirés de l'enquête de Roy (2008). Les répondants devaient classer par ordre d'importance six catégories de valeurs forestières : 1) économiques, 2) environnementales et écologiques, 3) spirituelle et traditionnelles, 4) récréative, 5) éducationnelles et 6) esthétiques. Ces catégories proviennent d'une sélection des valeurs les plus utilisées dans diverses études (Lee et Kant 2006; Tindall 2003; Manning et al. 1999; Bengston et al. 1999). En cela, nous avons suivi l'exemple des travaux de Roy (2008). Afin de connaître les attentes des répondants, ces derniers devaient sélectionner des types de développements potentiels. Par exemple, un secteur de chasse et pêche, une zone de conservation, un site de villégiature, etc. Finalement, les répondants devaient inscrire leur groupe d'âge, leur niveau de scolarité, leur lieu de résidence et leur niveau de connaissance quant à la foresterie de manière générale.

Analyse de regroupement (typologie)

Au sein d'une communauté, il existe une variété d'opinions quant à la définition d'une forêt en santé et aux décisions à prendre pour maintenir ou atteindre cet état (Abrams et al., 2005). À des fins exploratoires et complémentaires à l'enquête sociale menée dans le cadre de cette étude, nous nous sommes intéressés à savoir si des catégories de valeurs (données ordinales) et des attentes (données binaires) étaient partagées entre les répondants. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse de regroupement (*cluster analysis*) en nous basant sur les résultats de deux questions, soit celle demandant un classement des valeurs forestières et l'autre, une sélection des types de développements attendus. L'échantillon de cette analyse est donc constitué de tous les répondants ayant complété ces deux questions. Notre approche d'analyse avait pour objectif de regrouper les

répondants selon la similarité de leurs réponses à ces deux questions. Chaque regroupement a ensuite été analysé, mais ce qui suit concerne l'analyse typologique réalisée à l'aide du logiciel R (Maechler et al., 2015). La base de données incluait des variables à la fois binaires et ordinales. Afin d'analyser l'ensemble des données, les variables ont dû être standardisées. C'est-à-dire, qu'elles devaient être mises sur la même échelle. Puisque les données comprenaient des données binaires et ordinales, la méthode *Gower* de standardisation a été utilisée (Gower, 1971). Pour cette méthode, chaque variable (i.e. une colonne individuelle) est standardisée en divisant chaque valeur par la gamme de variables correspondantes, après en avoir soustrait la valeur minimale. Cela résulte en une matrice de données où chaque variable contient des valeurs situées entre 0 et 1. Une fois que les données ont été standardisées, une analyse de regroupement hiérarchique a été réalisée. Cette méthode est aussi appelée *Agglomerative Nesting*. Celle-ci forme des groupes en se basant sur les «distances» calculées entre les individus. Avec une méthode hiérarchique, différents types de distances peuvent être calculés. Nous avons choisi d'utiliser le *linkage complete* où les distances d'un objet à l'autre seront calculées selon la distance maximale entre tout objet à l'intérieur du regroupement. Cette approche est appropriée pour le type de données collectées dans cette étude. Lorsque les distances entre les individus ont été calculées, nous pouvions procéder au regroupement, soit à la formation des groupes. Notre objectif était d'arriver à un nombre de groupes dont les effectifs seraient équilibrés les uns par rapport aux autres. Toutefois, nous devons aussi prendre en compte le degré de similarité entre les répondants. En utilisant un processus itératif où le degré de similarité et la distribution des individus à travers les groupes ont été considérés, nous en sommes arrivés à la formation de quatre groupes (Annexe 2).

Ainsi, les données ont d'abord été analysées pour l'ensemble de l'échantillon et ensuite par groupe provenant de la typologie. Il est important de souligner

que l'échantillon total est variable selon les thématiques puisque des répondants ont abandonné le sondage au cours de leur participation. Pour l'analyse des résultats associés aux valeurs forestières, nous avons calculé la médiane de chacune des catégories de valeurs. La comparaison des médianes résultantes a permis de déterminer les catégories de valeurs qui se distinguaient des autres. Concernant les attentes, nous cherchions à connaître les types de développement les plus sélectionnés par les répondants. Pour ce faire, nous avons cumulé les fréquences de chacun des choix de réponse.

2. Enquête auprès des utilisateurs du territoire

Pour enquêter auprès des utilisateurs, nous avons réalisé des groupes de discussion. Tout d'abord, la corporation récréative ainsi qu'un groupe de randonneurs actifs sur le territoire ont reçu une lettre en septembre 2013, invitant leurs membres à participer à un groupe de discussion. Cette invitation faisait état des objectifs généraux de l'étude et du nombre de participants recherchés. D'une durée d'environ deux heures, la discussion a commencé par une brève mise en contexte de la gestion et l'aménagement du territoire forestier au Québec. Cette séance a permis aux participants de s'exprimer quant à leurs attentes concernant le développement et ses retombées, leur vision quant à la mise en valeur des ressources et du territoire, la compatibilité entre les usages, et les conflits territoriaux potentiels. Assumant aussi le rôle de modérateur, l'animateur suscitait la discussion et l'échange en introduisant les thèmes à aborder sous forme de questions ouvertes.

Afin de se créer une banque de noms de chasseurs pour le second groupe de discussion, le professionnel forestier du comité de gestion nous a fourni une liste informelle de chasseurs à contacter. Ces derniers nous ont à leur tour transmis d'autres références. Les chasseurs inclus dans la banque de noms ont été appelés à participer à notre enquête. Un nombre insuffisant de

chasseurs étaient disposés à participer, alors deux chasseurs ont individuellement participé à une entrevue semi-dirigée. Les entrevues ont couvert les mêmes thématiques abordées lors du groupe de discussion.

Analyse de contenu

L'enregistrement de la séance de discussion et des entrevues semi-dirigées a permis la transcription de leur contenu avec Microsoft Word. À l'aide du logiciel N'Vivo 10, les données orales ont d'abord été classées selon les thématiques (nœuds parents) abordées lors de l'exercice. Par thématique, le contenu a ensuite été catégorisé de manière inductive. Ainsi, des sous-catégories (nœuds enfants) ont été créées selon le contenu des données (Babbie, 2011; Patton, 2002). Finalement, nous avons fait ressortir neuf nœuds parents (catégories) et quelques nœuds enfants (sous-catégories), pour un total de 74 nœuds (Annexe 2).

3. Enquête auprès du groupe de gestionnaires/décideurs

Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de 10 membres du comité de gestion entre septembre et novembre 2013. Au cours d'une séance d'une heure, 13 questions ouvertes ont couvert diverses thématiques, telles que l'imaginaire forestier, les valeurs forestières, la foresterie communautaire, les priorités de développement, les conflits territoriaux, etc. L'entièreté des entrevues a été enregistrée, ce qui nous a permis de faire la transcription des données orales. Le contenu des verbatims a ensuite été analysé, en respectant la même technique d'analyse que celle utilisée pour les données du groupe de discussion. Plus précisément, nous avons effectué une première classification selon les thématiques abordées (catégories) et une seconde, de manière inductive afin de créer des sous-catégories selon le contenu. Ainsi, nous avons fait ressortir 13 nœuds parents (catégories) et plusieurs nœuds enfants (sous-catégories), pour un total de 68 nœuds (Annexe 3).

Suite à l'enquête et l'analyse des données, nous considérons indispensable d'en faire une analyse synthèse. C'est-à-dire de mettre en interrelation les résultats de chaque partie prenante. Cette analyse supplémentaire a permis de faire ressortir les convergences et les divergences au sein de la communauté enquêtée. De cette façon, les résultats ont une plus grande utilité pour des gestionnaires en processus de mise en place d'un mode de gestion communautaire. En effet, cette analyse les informera des valeurs et des attentes communes au sein de la population sur lesquelles ils devront miser. À l'inverse, ils auront une meilleure compréhension des défis auxquels ils auront potentiellement à faire face.

Résultats

La population générale

Le sondage portait sur différentes thématiques, mais nous nous sommes attardés sur trois d'entre elles : les valeurs forestières, les attentes des répondants vis-à-vis du développement du TNO Sault-au-Cochon et leur imaginaire forestier. Parmi les autres questions du sondage, certaines thématiques ont été retenues à titre de complément d'information. Avant toute chose, il importe de souligner que puisque certains des répondants ont abandonné le sondage au cours de leur participation, la taille de l'échantillon varie d'une thématique à une autre. À titre de rappel, l'analyse de regroupement a été réalisée à des fins exploratoires et complémentaires à cette étude. Cette analyse n'est basée que sur deux thématiques, soit la question sur les valeurs forestières et celle sur les attentes vis-à-vis du développement. L'échantillon de cette typologie est donc composé des répondants ayant complété ces deux questions (tableau 2). Les répondants n'ayant répondu qu'à une seule des deux questions ont été exclus. Ainsi sur un total de 99 répondants, nous avons un échantillon de 76 personnes. Malheureusement, les résultats de cette typologie démontrent peu de contraste entre les groupes obtenus. Tout de même, l'analyse a formé quatre groupes de tailles variables, dont le groupe 1 formé de plus de la majorité de l'échantillon.

Tableau 2: Taille des groupes

Groupes	Effectif
1	41
2	19
3	10
4	6
Total	76

Les valeurs forestières

À titre de rappel, pour connaître les valeurs forestières de la population générale, les répondants devaient classer en ordre d'importance les catégories de valeurs forestières, selon la logique suivante : 1 représente une faible importance et 6 une importance élevée. La figure 3 illustre les résultats cumulés pour l'ensemble de l'échantillon. On peut noter la distribution très étalée des cotes d'importance, et ce, pour pratiquement l'ensemble des valeurs forestières. Les valeurs économiques sont la seule catégorie pour laquelle les répondants ont des opinions plus tranchées. En effet, peu de répondants ont classé cette valeur dans les classes d'importance intermédiaires, comparativement aux autres catégories de valeurs où l'échantillon est réparti plus équitablement dans toutes les classes. Cette répartition démontre une diversité d'opinions au sein des répondants quant aux valeurs forestières qu'ils associent à la forêt. Les médianes calculées pour chacune des catégories de valeurs illustrent la même observation (tableau 3). Aucune tendance lourde ne se dégage de ces résultats.

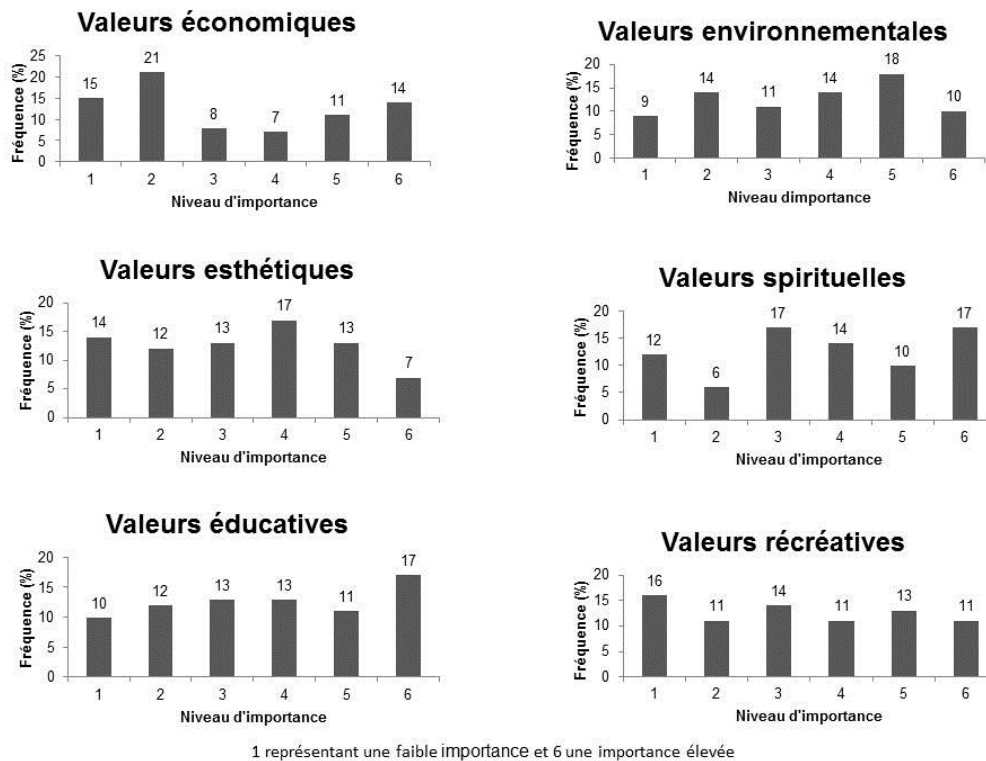


Figure 3: Fréquence de l'échantillon total selon les niveaux d'importance des catégories de valeurs forestières.

Tableau 3: Médianes des niveaux d'importance accordés aux catégories de valeurs forestières par l'échantillon total.

Catégories de valeurs forestières					
Économique	Éducatives	Récréatives	Esthétiques	Environnementales	Spirituelles
3	4	3	3	4	4

Les résultats obtenus par groupe de répondants nous permettent de distinguer plus facilement les valeurs importantes des moins importantes pour chacun de ceux-ci. Au tableau 4, on peut observer que pour tous les groupes, à l'exception du groupe 2, les valeurs économiques sont relativement peu importantes. L'écart notable entre la médiane du groupe 2 et celle des autres suggère que les valeurs économiques sont une catégorie de valeur qui divise l'échantillon. Le groupe 3, quant à lui, accorde beaucoup d'importance aux valeurs éducatives et environnementales. Les valeurs

spirituelles ont une grande importance pour le groupe 4 alors que les valeurs esthétiques en ont très peu. Il est intéressant, par ailleurs, de noter l'importance modérée accordée aux valeurs récréatives et cela, pour l'ensemble des groupes.

Tableau 4: Médianes des niveaux d'importance accordés aux catégories de valeurs forestières par sous-groupe de l'échantillon total.

Catégories de valeurs forestières						
Groupes	Économiques	Éducatives	Récréatives	Esthétiques	Environnementales	Spirituelles
1	2	4	3	3,5	4	4
2	5	3	3	3	3	4
3	2	5	3	4	5	2
4	2	4	3	1,5	4,5	6

Il est intéressant de comparer la figure 3 portant sur les valeurs et les résultats indiqués au tableau 7, illustrant les réponses relatives à l'imaginaire forestier des répondants. Alors qu'il semble y avoir consensus concernant la représentation que les répondants se font de la forêt, les résultats portant sur les valeurs forestières sont moins concluants. Cette observation nous amène à penser que les participants ont peut-être eu de la difficulté à répondre à cette question ou alors, la notion de valeur forestière leur était moins évidente. La comparaison des tableaux 4 et 6 réitère ces mêmes hypothèses. En effet, il nous est difficile d'établir des cohérences entre les résultats qui sont présentés dans ces deux tableaux. Par exemple, il est surprenant que peu de répondants du groupe 2 aient sélectionné « *Source de revenus* » (10,5%) et « *Emplois* » (21,1%) (tableau 6), alors que ce groupe a classé les valeurs économiques comme étant assez importantes (tableau 4). Il en est de même pour le groupe 3 dont seulement 10,0% des répondants ont sélectionné « *Services écologiques* », mais pour qui les valeurs environnementales sont assez importantes, selon le tableau 4. De plus, 83,3% des répondants du groupe 4 ont sélectionné « *Beauté, paysage, nature* » alors que le tableau 4 indique que les valeurs sont peu importantes pour ces répondants. Globalement, les résultats sur les valeurs forestières ne

viennent pas supporter les interprétations ressortant des résultats de l'imaginaire forestier et les attentes des répondants.

D'une certaine façon, la comparaison entre les résultats relatifs à l'imaginaire forestier et les attentes vis-à-vis du développement vient appuyer le fait que la notion de valeurs forestières a peut-être mal été comprise par les répondants. En analysant les tableaux 5 et 7, une cohérence entre les résultats est facilement observable. En effet, 48,7% des répondants considèrent le développement d'un site de tourisme de nature (plein air) comme une avenue intéressante pour le TNO Sault-au-Cochon (tableau 5). Le tableau 7 illustre que les trois éléments de représentation ayant été les plus sélectionnés par les répondants sont « *Beauté, paysages, nature* » (79,0%), « *Loisirs, plein air* » (64,2%) et « *Calme, paix, détente* » (70,4%). Dans le même ordre d'idées, peu de répondants s'attendent au développement d'une zone de récolte forestière ou d'un secteur de sentiers quad-VTT. Par ailleurs, nous notons un élément intéressant en ce qui a trait aux résultats sur les attentes. Le développement d'une forêt d'enseignement et de recherche est attendu par 43,6% des répondants. Il est surprenant que ce type de développement soit autant connu du grand public. Ceci pourrait être expliqué par la présence de la Forêt Montmorency et de la station touristique Duchesnay dans la région de la Capitale-Nationale.

Des attentes vis-à-vis du développement

Afin de connaître les attentes des répondants, ces derniers devaient sélectionner les types de développement qu'ils souhaitent voir s'implanter sur le TNO Sault-au-Cochon. Nous avons donc regardé les types de développement les plus attendus, soit ceux ayant été les plus sélectionnés par les répondants (tableau 5). Leurs choix sont assez diversifiés. Aucun des types de développement ne rallie une forte majorité. Néanmoins, à l'échelle de l'échantillon total, le développement du tourisme de nature (plein air) est le

type de développement que les répondants ont le plus sélectionné. De plus, la création d'une forêt d'enseignement et de recherche et l'implantation d'une zone de conservation sont les deux autres types de développement se démarquant des résultats pour l'ensemble des répondants. À l'opposé, la récolte forestière, la chasse et la pêche ainsi que les sentiers de quad ont été sélectionnés par moins de 10% des répondants.

Les types de développement attendus constituaient le deuxième facteur dans l'analyse de regroupement, et selon les résultats obtenus, on peut penser qu'il s'agit du facteur ayant le plus influencé le regroupement. Les répondants du groupe 1 se démarquent par le fait que plusieurs d'entre eux n'ont sélectionné aucun des choix de réponse. Ainsi, il est difficile de déterminer les attentes de ce groupe. Le développement du tourisme de nature (plein air) a été sélectionné chez 100% des groupes 2 et 3 (tableau 6). Le groupe 2 se démarque, toutefois, par son fort appui à la création d'une forêt d'enseignement et de recherche et à la création d'une zone de conservation. Le groupe 4 se distingue par son fort taux de sélection du développement de la villégiature et de la récolte des produits forestiers non ligneux.

Tableau 5: Choix des types de développement de l'échantillon total.

Types de développement	Fréquences	
Site de tourisme de nature (plein air)	38	48,7%
Forêt d'enseignement et de recherche	34	43,6%
Zone de conservation (espace où l'utilisation est limitée dans le but de protéger la nature)	31	39,7%
Site de villégiature	21	26,9%
Secteur d'accueil pour camps de vacances	19	24,4%
Site de récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL)	15	19,2%
Secteur de chasse et pêche	7	9,0%
Secteur de sentiers quad-VTT	6	7,7%
Zone de récolte forestière	6	7,7%
Effectif total	78	

Tableau 6: Fréquence des types de développement par groupe.

Types de développement	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4	
Site de tourisme de nature (plein air)	14,6%	6	100%	19	100%	10	33,6%	2
Forêt d'enseignement et de recherche	14,6%	6	100%	19	50%	5	50%	3
Zone de conservation	26,8%	11	89,5%	17	10%	1	16,7%	1
Site de villégiature	4,9%	2	42,1%	8	30,0%	3	100%	6
Secteur d'accueil pour camps de vacances	2,4%	1	57,9%	11	40%	4	50%	3
Site de récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL)	14,6%	3	21,1%	4	20%	2	83,3%	5
Secteur de chasse et pêche	7,3%	3	5,3%	1	0,0%	0	0,50%	3
Secteur de sentiers quad-VTT	0,0%	0	0,0%	0	20,0%	2	66,7%	4
Zone de récolte forestière	4,9%	2	5,3%	1	0,0%	0	33,3%	2
Effectif total		41		19		10		6

L'imaginaire forestier

Nous nous sommes intéressés à l'imaginaire forestier des répondants afin de voir si les tendances résultant de l'analyse de ces données allaient être cohérentes avec celles observées pour les résultats portant sur les attentes des répondants vis-à-vis du développement du TNO Sault-au-Cochon. Il était tout d'abord demandé aux répondants d'indiquer ce que la forêt représentait pour eux, soit leur imaginaire forestier, en sélectionnant divers choix de réponse. À cette question, l'ensemble des répondants a majoritairement sélectionné « *Beauté, paysages, nature* » (79%), « *Calme, paix, détente* » (70%) et « *Loisirs, plein air* » (64%) (tableau 7). Il est intéressant d'observer que ces répondants associent davantage la forêt à des éléments de représentations sociales et environnementaux qu'économiques. En effet, « *Emplois* » et « *Source de revenus* » ont été peu sélectionnés par les répondants, soit à respectivement 18,4% et 16,0%.

Les résultats sur l'imaginaire forestier de chacun des groupes démontrent une forte similarité entre ceux-ci. En effet, l'imaginaire forestier est semblable pour tous les groupes. Les quatre groupes ont principalement sélectionné « *Beauté, paysages, nature* », « *Loisir, plein air* » et « *Calme, paix, détente* » (tableau 8). Toutefois, il faut noter que les groupes 2 et 4 se distinguent des autres puisqu'un pourcentage considérable des répondants de ces groupes a

sélectionné « *Services écologiques* ». Par ailleurs, le groupe 4 se caractérise par ses pourcentages de répondants à avoir sélectionné « *Faune* » et « *Emplois* ».

Tableau 7: L'imaginaire forestier des répondants de l'échantillon total.

Éléments de représentation	Fréquences	
Beauté, paysages, nature	79,0%	64
Calme, paix, détente	70,4%	57
Loisirs, plein air	64,2%	52
Services écologiques (qualité de l'eau et de l'air, biodiversité)	44,4%	36
Faune (chasse et pêche)	32,1%	26
Source de revenus (bois de chauffage, bois de sciage, produits forestiers non ligneux, etc.)	16,0%	13
Emplois	18,5%	15
Autres	4,9%	4
Effectif total	81	

Autres : Exploitation forestière, piste cyclable en forêt, oxygène, exploitation d'une érablière et endroits pour les animaux

Tableau 8: Sélection des éléments représentant la forêt pour les répondants de chaque groupe.

Éléments de représentation	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4	
Beauté, paysages, nature	75,6%	31	94,7%	18	70%	7	83,3%	5
Calme, paix, détente	60,9%	25	89,5%	17	70%	7	83,3%	5
Loisirs, plein air	56,1%	23	89,5%	17	50%	5	100%	6
Services écologiques (qualité de l'eau et de l'air, biodiversité)	41,4%	17	68,4%	13	10%	1	66,7%	4
Faune (chasse et pêche)	31,7%	13	36,8%	7	20%	2	50%	3
Source de revenus (bois de chauffage, bois de sciage, produits forestiers non ligneux, etc.)	19,5%	8	10,5%	2	0	0	33,3%	2
Emplois	14,6%	6	21,1%	4	0	0	50%	3
Autres	0,05%	2	0,05%	1	0	0	17%	1
Effectif total	41		19		10		6	

Autres : Exploitation forestière, piste cyclable en forêt, oxygène, exploitation d'une érablière et endroits pour les animaux

Finalement, il nous apparaît intéressant d'aborder deux autres thématiques traitées à travers le sondage. Celles-ci ont fourni des résultats pertinents et complémentaires à notre compréhension des valeurs forestières et des attentes de la population générale. Tout d'abord, trois questions ont permis d'aborder la compatibilité entre différents usages sur un même territoire en opposant l'exploitation forestière et la chasse au récréotourisme ainsi que les

sentiers de véhicules motorisés aux sentiers de ski de fond ou de randonnée. Il était demandé aux répondants de donner leur avis sur le niveau de compatibilité de ces usages. De manière générale, les répondants jugent que la cohabitation de différents usages sur un même territoire est difficilement réalisable. En effet, le tableau 9 illustre que les plus forts pourcentages de répondants sont à la classe « *peu compatible* », et ce, pour toutes les oppositions d'usages proposées aux répondants. Cependant, il semble y avoir une certaine ouverture concernant le partage du territoire entre la chasse et le récréotourisme puisque les classes « *peu compatible* » et « *assez compatible* » se partagent 35,1% des répondants.

Par ailleurs, l'une des questions du sondage demandait aux répondants de se positionner sur le fait de limiter l'utilisation d'un territoire au profit de la protection de l'environnement. Cette question semble avoir été très bien saisie par les répondants puisque les résultats concordent avec ceux obtenus pour les autres thématiques. Considérant que les répondants sont en faveur du développement du tourisme de nature et qu'ils sont plutôt en contemplation vis-à-vis la forêt, il n'est pas surprenant de savoir que 89,6% des répondants ont répondu être en accord avec le fait de restreindre l'utilisation d'un secteur pour les bienfaits à l'environnement (tableau 10). Dans le même ordre d'idées, 39,7% des répondants ont répondu que la création d'une zone de conservation serait positive pour le développement du TNO Sault-au-Cochon (tableau 5).

Tableau 9: Fréquence de l'échantillon total selon le niveau de compatibilité entre deux usages différents sur un même territoire.

Usages	Pas compatible	Peu compatible	Assez compatible	Très compatible
Exploitation forestière/ Récréotourisme	16,8%	46,8%	23,4%	13,0%
Chasse/ Récréotourisme	15,6%	35,1%	35,1%	14,3%
Sentiers pour véhicules motorisés/ sentiers de ski de fond ou de randonnée	26,0%	40,3%	22,1%	11,7%
Effectif total	77			

Tableau 10: Fréquence de l'échantillon total selon leur accord ou désaccord à minimiser l'utilisation d'un secteur de la forêt de Sault-au-Cochon au profit de la protection de l'environnement.

Seriez-vous d'accord à minimiser l'utilisation d'un secteur de la forêt de Sault-au-Cochon au profit de la protection de l'environnement?	Oui	Non
	89,6%	10,4%
Effectif total	48	

Les utilisateurs

Cette section porte autant sur les données qualitatives provenant d'entrevues individuelles avec les chasseurs que celles obtenues du groupe de discussion entre les randonneurs.

Vision de développement

Tout d'abord, il est clair pour les utilisateurs que les catégories de valeurs environnementales, esthétiques et historiques doivent être au cœur des décisions par rapport au développement de ce territoire. Tel que le mentionne le participant 10 (U10), « [...] *c'est surtout l'environnement parce que tout part de là, si tu n'as plus ça, tu n'as plus rien* ». Pour les utilisateurs, la protection de l'environnement est essentielle à la pérennité de la pratique des activités, mais aussi des revenus que celles-ci peuvent générer dans le milieu. Il s'agit d'un élément essentiel à prendre en compte dans le développement du territoire. D'ailleurs, les utilisateurs s'attendent à voir le développement de sites d'hébergement à faible impact sur l'environnement et des activités de tourisme de nature tel qu'un secteur de ski hors-piste et des sentiers de randonnée. La récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL) ressort aussi comme un développement intéressant pour le territoire.

De plus, comme la région de la Côte-de-Beaupré est l'une des régions pionnières de la province du Québec, l'histoire y occupe place importante. Cet aspect est à considérer puisque la catégorie de valeurs historiques est

ressortie comme importante pour les utilisateurs. En effet, la préservation du patrimoine paysager pour des raisons historiques et esthétiques est essentielle pour les utilisateurs, tel que le témoigne le participant 6 : « *La conservation du paysage patrimonial qui a ici, ça, c'est une valeur sûre. Les paysages, que ce soit le fleuve, les montagnes, etc. Les paysages de la Côte-de-Beaupré, on regarde toujours les érablières l'automne. Ces paysages-là, nos ancêtres viennent de là. Le patrimoine et les paysages.* ». C'est pourquoi les utilisateurs ont fait ressortir que la mise en valeur du patrimoine historique est un développement intéressant pour le territoire.

L'imaginaire forestier

L'imaginaire forestier a été la première thématique abordée lors du groupe de discussion et des entrevues semi-dirigés. L'analyse de contenu des données qualitatives obtenues a fait ressortir que pour cette partie prenante, la forêt représente un lieu de « *Beauté* », de « *Détente et de ressourcement* », de « *Loisirs* » et une « *Source de revenus* ». La description du participant 3 (U3) résume bien la représentation que les utilisateurs se font de la forêt : « *Pour moi c'est la tranquillité, quand tu penses au bois, c'est la paix, c'est la tranquillité. [...], c'est pour se tenir en forme, faire des randonnées. Les couleurs, les paysages, c'est magnifique.* ». Ils ont un comportement très contemplatif vis-à-vis la forêt.

Enjeux d'harmonisation

Bien que les participants soient favorables à l'utilisation du territoire par divers usages, l'harmonisation demeure un défi pour le développement du TNO Sault-au-Cochon. Le partage du territoire entre les divers utilisateurs a suscité beaucoup d'échanges riches en information. L'utilisation du territoire ayant généré le plus d'opinions contrastées est l'exploitation forestière. En effet, cet usage du territoire demeure mitigé. Il apparaît parfois difficile de concevoir que l'aménagement forestier puisse avoir des impacts bénéfiques sur la santé des peuplements. Au sein des utilisateurs rencontrés, certains

comprennent ses bienfaits, alors que d'autres craignent ce type d'exploitation : « *Si au moins ils nettoyaient la cochonnerie qu'ils laissent sur le parterre de coupe. C'est l'après-guerre! Je suis allé encore dernièrement et tu as des arbres tout croisés. Ils ont pris l'essentiel, la crème ils laissent la merde là.* » (U2). Les utilisateurs ont notamment souligné que la récolte forestière a généré certains conflits dans les années antérieures : « *On est encore inquiets parce que le groupement forestier en a encore pour 5 ans, il me semble. Il en avait pour 5 ans, là ils ont arrêté de couper depuis ce désastre-là, mais ça ne veut pas dire qu'ils ne reviendront pas.* » (U4). Selon plusieurs randonneurs, la récolte forestière est perçue comme une nuisance pour la pratique de leurs activités. Les chasseurs, par contre, ont une opinion positive de ce type d'exploitation.

D'ailleurs, le partage du territoire entre randonneurs et chasseurs est en soi, un enjeu d'harmonisation. Plusieurs utilisateurs, autant randonneurs que chasseurs, ont fait remarquer qu'une problématique existe concernant la pratique de la chasse. L'appropriation de certaines portions du territoire public par des chasseurs et la nature « dangereuse » de l'utilisation qu'ils font du territoire compliquent le dialogue avec ces derniers. En effet, les relations sont non seulement difficiles avec les autres utilisateurs, mais entre chasseurs aussi. « *[...] C'est parce qu'un moment donné, tu t'installas là ça fait 20 ans, logiquement il faut que tu respectes le chasseur. Si tu ne respectes pas ton voisin et tu vas te mettre à côté, la guerre va pogner parce que j'étais là avant lui [...].* » (U12). La planification territoriale et une réglementation plus stricte par rapport à la pratique de la chasse, à la récolte forestière et au développement des activités sportives et culturelles sont présentées comme des solutions pour limiter ces situations conflictuelles : « *[...] s'ils [MRC] leur chargeaient des frais pour rentrer sur le terrain, c'est qu'ils ne leur chargent rien. Moi je suis chez nous, je paye des taxes et l'autre à côté ne paye rien et il chasse. En plus, on se fait déranger par ce monde-là.*

Ils passent partout, ils brisent. Le problème c'est qu'il n'y a pas de contrôle. »
(U11).

Les utilisateurs sont conscients que la situation géographique du TNO Sault-au-Cochon fait en sorte que ce territoire est enclavé, ce qui en complexifie la gestion. Bien que l'enclavement soit un facteur pouvant nuire à sa mise en valeur, les utilisateurs considèrent que le comité gestionnaire est l'instance idéale pour en assurer le développement. En effet, ils estiment que cette table est un outil clef pour l'harmonisation des usages puisqu'elle regroupe les principaux groupes d'intérêts du territoire. L'absence d'un siège accordé aux propriétaires privés est toutefois déplorée. Finalement, la majorité des utilisateurs considèrent qu'il serait bénéfique pour le comité gestionnaire que l'Université Laval s'implique davantage, notamment par des projets de nature environnementale, biologique, archéologique ou historique.

Les gestionnaires

Bien que l'imaginaire forestier et les valeurs forestières aient été abordés à travers des questions bien distinctes, les résultats de l'analyse de contenu démontrent que les répondants ont traité simultanément les deux thématiques. En effet, on observe une redondance dans les éléments de réponse à ces questions. Conséquemment, ces résultats seront présentés conjointement afin de faire ressortir les tendances dans le discours des gestionnaires.

Vision d'aménagement

Les gestionnaires proviennent de divers secteurs du milieu local. Malgré cela, on observe de fortes similarités dans leur vision d'aménagement de la forêt. Ils ont en effet, une vision multiressource du territoire forestier. La forêt est d'abord, un « *milieu de vie* » offrant une diversité d'usages, autant pour des fins économiques, récréatives que de conservation. « *C'est un milieu de vie*

et c'est un milieu où il y a plusieurs ressources. Je pense que tout le monde peut en bénéficier. T'sais il ne faut pas exclure une certaine catégorie de ressources. » (G7). Un de leurs objectifs est de faire bénéficier la communauté locale de la mise en valeur de ce territoire autant sur le plan économique que social. Pour ce faire, ils désirent varier leurs activités et leurs sources de revenus : *« Je pense que c'est un mix de tout, si on veut faire une forêt de proximité et comme je disais tout à l'heure, [...] je suis persuadé qu'il y a des éléments qui vont s'ajouter dans l'avenir et puis de considérer chacun des éléments comme un tout, sans les mettre en opposition, mais les mettre en complémentarité. Il faut que ce soit fait avec harmonie et comme je dis, une bonne gestion. » (G4).* Il est donc essentiel pour les gestionnaires, d'assurer une cohabitation saine et durable des divers usages sur le territoire : *« Il faut que tout ça s'harmonise. Ça, c'est vraiment la vision de l'aménagement du territoire, que tous ces différents usages-là s'harmonisent entre elles pour avoir une saine cohabitation. » (G1).*

De plus, la forêt représente un lieu de « *création de valeurs* » dont il faut toutefois préserver l'intégrité de manière à pouvoir bénéficier des ressources à long terme puisque la forêt représente aussi des « *services écologiques* » : *« L'objectif c'est un peu de dire comment est-ce qu'on peut maintenir l'intégrité de ces grands domaines-là, tout en les utilisant. En les utilisant pour l'économie, puis comme milieu de vie. » (G1).* Nous observons que les valeurs économiques et récréatives sont des groupes de valeurs de hautes importantes, mais il n'en reste pas moins que les valeurs environnementales demeurent prioritaires par rapport aux autres : *« La valeur environnementale parce que ça [l'environnement], peu importe ce que tu vas faire, il faut toujours que ce soit en priorité. Elle est prioritaire parce si tu n'en tiens pas compte, tu perds ton récréatif, ton économique, tu perds tout. » (G9).* La question environnementale est un élément intéressant de leur vision d'aménagement puisqu'elle est perçue comme un passage obligé plutôt

qu'une contrainte, comme elle peut généralement l'être dans d'autres contextes.

Développement attendu

Les gestionnaires souhaitent assurer le développement de l'exploitation forestière et du récréotourisme. L'exploitation forestière a créé son lot d'embûches aux gestionnaires au fil du temps. Certains diront que la source de ce problème est la mauvaise perception du public vis-à-vis de la foresterie. Il n'est pas sans dire que le TNO a connu quelques événements ayant échaudé les utilisateurs, ce qui est venu bouleverser la confiance de ceux-ci envers les gestionnaires. Avec les années, il s'est développé un réseau de chemins forestiers et de sentiers récréatifs sur le territoire. L'imbrication de ces deux réseaux a généré certaines situations conflictuelles. Il ne s'agit pas uniquement de l'imbrication des réseaux, mais de la pratique de ces deux types d'exploitation sur un même territoire. Malgré certaines pressions populaires, les gestionnaires souhaitent assumer leurs responsabilités et répondent aux attentes du gouvernement en matière d'exploitation forestière. L'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'harmonisation sont d'autant plus importantes, dans ce cas.

Leur position est tout autre vis-à-vis de l'exploitation des substances minérales : « [...] *il y a eu des projets de carrières auxquels la MRC s'est opposée qui, ça aussi au niveau de l'acceptation sociale, ce n'est pas évident. [...] La position de la MRC c'était qu'il n'ait pas d'exploitation des ressources minérales sur le territoire. L'exploitation de la ressource minérale, au niveau temporel, a beaucoup plus d'impact que la ressource forestière.* » (G1). À l'unanimité, les gestionnaires s'entendent pour dire que l'exploitation minière est conflictuelle avec la vocation qu'ils veulent donner à ce territoire. La MRC de La Côte-de-Beaupré connaît d'ailleurs un historique de démarches judiciaires dont l'objectif était la révocation d'autorisations d'exploitation minière gouvernementales. Limiter l'exploitation des ressources

naturelles n'est pas l'objectif des gestionnaires, mais ils considèrent que la matière ligneuse est une exploitation plus durable, correspondant davantage à leurs objectifs d'aménagement et de mise en valeur du territoire.

Le récréotourisme est un usage présent sur le territoire depuis plusieurs années. Tel que mentionné précédemment, ce type d'exploitation peut entrer en conflit avec les autres usages du territoire. Malgré tout, les gestionnaires souhaitent voir se développer une diversité d'activités récréotouristiques et de services d'hébergement : *« Moi dans ma tête, on ne parle pas d'un développement résidentiel ou d'un développement d'un parc d'hébergement, vraiment pas. C'est plus d'avoir une offre d'hébergement qui est unique, qui respecte un peu ce que le Sentier des Caps fait présentement. Eux, ils ont établi un réseau de sentiers qui est là et il faut travailler à partir de ça. On est capable de bonifier cette offre d'hébergement qu'ils ont présentement, [...] mais aussi en ajoutant des activités autres de ce qui existe. »* (G2). Le développement du récréotourisme contribue à une vision d'aménagement misant sur une mise en valeur diversifiée des ressources du territoire.

Il est nous apparaît important de souligner que l'exploitation faunique est aussi un usage pouvant être conflictuel avec le tourisme de nature. En effet, la pratique de la chasse génère certaines tensions sur le territoire, ce qui a d'ailleurs été clairement soulevé par les autres parties prenantes. La notion de territoire libre, intrinsèquement liée à ce territoire, amène une certaine forme d'iniquité vis-à-vis de l'utilisation du territoire. L'appropriation de parcelles de terres par des utilisateurs crée notamment un climat insécurisant autant pour les autres utilisateurs que pour les gestionnaires.

Les contraintes à la gestion des ressources sont une autre préoccupation importante pour les gestionnaires. À titre de rappel, la gestion du territoire à l'étude est déléguée par la signature d'une CGT entre le ministère de

l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) provincial et la MRC de La Côte-de-Beaupré. D'ailleurs, les gestionnaires mentionnent que l'actuelle entente de délégation limite leur pouvoir décisionnel puisqu'à leur avis, ils ne possèdent pas l'entièreté des responsabilités. « [...] c'est la problématique qu'on a toujours rencontrée, de dire que les conventions de gestion que l'on signe, ce ne sont pas des conventions globales. Elle ne couvre que quelques aspects, dont la foresterie, l'aménagement forestier, les sentiers pédestres. [...] On ne touche pas à toutes les problématiques. En ayant la gestion complète et intégrée, avec pouvoirs décisionnels, on va pouvoir gérer à l'horizontale également. » (G4).

Convergence et divergence entre les parties prenantes

La complexité des valeurs environnementales

La motivation derrière le fait d'accorder de l'importance à certaines valeurs forestières plutôt qu'à d'autres diffère d'une partie prenante à l'autre. Le modèle de hiérarchie cognitive dans l'étude de cas de McFarlane et Boxall (2000) présente les facteurs influençant les valeurs forestières et les attitudes par rapport au milieu forestier. Les valeurs à la base de ce modèle sont des valeurs stables qui représentent des fondements sociaux et qui sont généralement partagées à l'échelle d'une société (Fulton et al., 1996; McFarlane et Boxall, 2000). Ces valeurs de base (*basic values*) orientent les valeurs forestières (*held forest values*) qui composent la conception qu'un individu se fait de ce qui est bon pour la forêt (Bengston, 1994). Ces valeurs influencent les attentes que cet individu aura vis-à-vis de l'aménagement forestier (McFarlane et Boxall, 2000). Les conflits pouvant s'établir entre des parties prenantes émanent des différences au niveau des valeurs de base, tel qu'on peut l'observer au sein de la communauté de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Nous avons observé que la catégorie des valeurs environnementales est d'une haute importance pour toutes les parties prenantes. Certes, la nature de leur motivation à préserver l'environnement peut varier d'une à l'autre, mais il n'en demeure pas moins que toutes les parties prenantes souhaitent que les valeurs environnementales soient au cœur des prises de décisions. La préservation de l'environnement est perçue comme un passage obligé plutôt qu'une contrainte, autant chez les gestionnaires que chez les utilisateurs. C'est d'ailleurs pourquoi l'intention des gestionnaires à créer une zone de conservation répond aux attentes des autres parties prenantes. Les résultats démontrent que la population générale s'attend clairement à ce qu'un secteur de conservation soit délimité sur le territoire. Il est d'ailleurs surprenant que les résultats n'en démontrent pas autant pour les utilisateurs. Toutefois, considérant leurs valeurs forestières et la vision négative qu'ils peuvent avoir de l'exploitation forestière, la création d'un secteur de conservation intégrale correspond à un aménagement qui n'entre pas en conflit avec la vision des utilisateurs.

Bien que les valeurs environnementales soient partagées par toutes les parties prenantes, l'exploitation des ressources génère de la discorde entre ces dernières. Par exemple, les utilisateurs souhaitent la préservation de l'environnement pour le maintien de la beauté et la quiétude des lieux alors que les gestionnaires ont davantage une vision d'exploitation durable des ressources forestières. Ce faisant, l'exploitation forestière est un élément de divergence au niveau des attentes des parties prenantes par rapport au développement du TNO Sault-au-Cochon. La population générale et les utilisateurs ayant une vision négative de cet usage, ils s'attendent à ce que la récolte forestière soit limitée et même interdite. De l'autre côté, les gestionnaires ont signé une délégation de gestion, ce qui implique une notion de devoir en regard de l'exploitation forestière. Il existe donc un écart d'opinion vis-à-vis de l'exploitation forestière entre le public et les gestionnaires.

Le récréotourisme au cœur des valeurs économiques

Notre étude a démontré que le groupe de valeurs économique est assez important pour la population générale et des gestionnaires. Bien que cette catégorie de valeurs ne caractérise pas les utilisateurs, elle n'est pas exclue de leur relation avec la forêt. En effet, dans leur imaginaire forestier, le milieu forestier est notamment considéré comme une source de revenus, sur le plan récréotouristique. Le développement du récréotourisme est en effet une attente partagée par toutes les parties prenantes. Ce type d'exploitation est perçu comme un potentiel de retombées économiques intéressant pour la région. En plus du développement récréotouristique, la vision d'aménagement des gestionnaires accorde une importance particulière aux valeurs éducatives de la forêt, ce qui répond à des attentes de la population générale et des utilisateurs. La présence de la Forêt Montmorency ou de la station Duchesnay dans la région de Québec a peut-être eu une influence sur l'opinion de la communauté, mais celle-ci considère que l'attribution d'un statut de forêt d'enseignement et de recherche ou l'implication d'un centre universitaire sur le TNO sont des avenues intéressantes pour le territoire.

Le récréotourisme est toutefois parfois perçu comme une utilisation dont la cohabitation avec d'autres usages peut être complexe. Cet élément a d'ailleurs été principalement soulevé par les utilisateurs, faisant référence à l'exploitation forestière et la chasse. Du point de vue des gestionnaires, ils sont pleinement conscients du défi que représente l'harmonisation des usages. D'un côté, la gestion faunique n'est pas une responsabilité que le gouvernement a délégué aux gestionnaires de la TNO et d'un autre, l'exploitation forestière représente une obligation dans le cadre de la CGT. Les intentions des gestionnaires de s'associer à un centre universitaire sont d'ailleurs dans le but de perfectionner leurs pratiques en matière d'aménagement en milieu forestier. De plus, ces derniers considèrent que l'obtention de plus de latitude sur le plan décisionnel en faciliterait la gestion.

Il s'agit d'ailleurs d'une des raisons motivant leur volonté à changer le statut de ce territoire pour celui d'une forêt de proximité.

Discussion

L'atteinte de notre objectif de recherche a pu être possible par la combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives. En effet, la présente étude de cas s'est intéressée à l'une des conclusions de l'étude de Teitelbaum et al. (2006) qui proposait cette complémentarité. Grâce à l'utilisation de différents outils, une richesse d'information a été obtenue malgré le défi qu'était d'aborder les parties prenantes à des niveaux différents : collectivement et individuellement. En 2003, un rapport du *U.S.D.A.-Forest Service* portait spécifiquement sur l'importance de comprendre les dimensions sociales de l'échantillon afin de faire le choix des outils d'enquête en conséquence (Bright et al., 2003). L'approche que nous avons utilisée intègre certains aspects suggérés dans ce rapport. Nous avons, entre autre, adapté les outils d'enquête aux parties prenantes, ce qui a eu pour effet d'optimiser la collecte d'information. Bien que le rapport mentionnait qu'en utilisant les méthodes qualitatives, nous sacrifierions la représentativité de l'échantillon, nous en avons tout de même fait l'utilisation pour les groupes d'utilisateurs et de gestionnaires. D'autant plus que les méthodes qualitatives permettent des échanges allant plus en profondeur (Bright et al., 2003) et que nous avons deux parties prenantes à enquêter sur une base individuelle. Dans le même ordre d'idée, Beckley et al. (1999) ont brossé un portrait des outils d'enquête disponibles dont le public cible était des gestionnaires de ressources naturelles. Cette revue de littérature mentionne que les techniques quantitatives sont les plus utilisées pour les enquêtes sociales puisqu'elles permettent entre autres d'obtenir une taille d'échantillon plus large. C'est donc ce qui a motivé notre choix des méthodes quantitatives pour l'enquête auprès de la population générale. L'approche d'enquête proposée a donc bénéficié des deux types de méthodes, ce qui a eu pour effet d'enrichir les résultats.

Considérant l'objectif de recherche, l'enquête sociale a permis de mettre en lumière des éléments de convergence et de divergence entre les groupes

enquêtés, sur le plan de leurs valeurs forestières et leurs attentes vis-à-vis du développement du TNO Sault-au-Cochon. Il est d'autant plus intéressant de constater que les résultats de cette étude peuvent être associés avec d'autres enquêtes sociales menées dans d'autres régions du Québec. Tout d'abord, comme la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, la communauté de la MRC de La Côte-de-Beaupré accorde une grande importance aux valeurs environnementales (Roy, 2008). En effet, tous les groupes enquêtés considèrent que le respect de l'environnement est un aspect essentiel des bonnes pratiques d'aménagement forestier. Cependant, la conception que les groupes se font de la valeur environnementale diffère d'un à l'autre. La complexité entourant l'importance accordée aux valeurs environnementales présente une divergence d'opinions au sein de la communauté de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Pour la population générale et les utilisateurs, le maintien de la beauté des paysages, la préservation de la quiétude des lieux motivent ces parties prenantes à accorder de l'importance à ce groupe de valeurs. D'ailleurs, il est intéressant d'observer que la « *beauté des paysages et beauté de la nature* » est un élément définissant la forêt dans les études de Roy (2008) et de l'Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent (2002). Les gestionnaires quant à eux, ont une responsabilité vis-à-vis de l'exploitation des ressources du territoire. Ce faisant, ils accordent une importance élevée aux valeurs environnementales, mais leur motivation est toute autre. En effet, la préservation du territoire est davantage dans l'objectif d'y pratiquer un aménagement forestier durable. On comprend ainsi que pour ces derniers, les valeurs environnementales sont associées à l'exploitation durable des ressources. On observe donc un écart entre la vision du public et des gestionnaires, bien que tous deux mettent au premier plan les valeurs environnementales. Ce constat cadre avec les conclusions de l'étude menée par l'Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent (2002). En effet, la population du Bas-Saint-Laurent accorde beaucoup d'importance aux valeurs environnementales, ce qui est observable dans leur imaginaire forestier et leurs attentes. En effet, cette

communauté accorde davantage d'importance aux bénéfices environnementaux de la forêt publique qu'économiques ou sociaux. De plus, la majorité des attentes exprimées par les répondants du Bas-Saint-Laurent envers le gouvernement concernant la forêt publique sont de nature environnementale (L'Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent, 2002).

La seconde observation qui se démarque dans notre recherche est l'importance du récréotourisme au cœur des valeurs économiques. En effet, le récréotourisme est considéré comme une avenue de développement économique intéressante pour le TNO Sault-au-Cochon pour toutes les parties prenantes. Mais alors que le récréotourisme fait consensus, on ne peut en dire autant pour l'exploitation forestière. La population générale et les utilisateurs voient d'un mauvais œil la récolte de la matière ligneuse, alors que les gestionnaires considèrent cette pratique comme un apport économique. Ils sont de plus conscients des apports positifs de l'aménagement forestier sur la forêt. Ces écarts d'opinion entre le public et les gestionnaires vis-à-vis de l'exploitation forestière ne sont pas surprenants. L'enquête de McFarlane & Boxall (2000) portant sur les valeurs forestières du divers groupes d'acteurs en Alberta, soutient que découlant de l'évolution des valeurs sociétales depuis les années 1960, le public véhicule des valeurs s'accordant davantage avec celles des groupes environnementaux. On observe régulièrement des écarts au niveau des visions d'aménagement entre le public et les gestionnaires de terres publiques, voire une perte de confiance envers ces derniers. Bien que cette étude date d'il y a quelques années, ce qui y est proposé par rapport à l'évolution des valeurs sociétales correspond bien aux préoccupations du public concernant l'exploitation forestière, observées dans notre étude. Ces inquiétudes par rapport à l'exploitation forestière ont d'ailleurs été clairement exprimées dans les enquêtes sociales menées par l'Observatoire de la foresterie du Bas-saint-Laurent (2002) et par Roy (2008). Il demeure toutefois que le récréotourisme

est un levier économique partagé par toutes les parties prenantes. En effet, le type de développement le plus sélectionné par les répondants du sondage est un «*site de tourisme de nature (plein air)*». Selon leur vision d'aménagement, les utilisateurs s'attendent notamment à un développement de sites d'hébergement à faibles impacts sur l'environnement et des activités de tourisme de nature. Finalement, les gestionnaires considèrent qu'ils peuvent tirer profit du récréotourisme tout en répondant aux attentes du public.

Dans le cadre de notre étude de cas, un élément intéressant a été souligné, notamment par les utilisateurs : la cohabitation du récréotourisme avec les autres usages. Cet aspect ne transparaît pas dans les autres enquêtes sociales mentionnées précédemment. Pourtant, l'harmonisation des différentes utilisations du territoire représente un enjeu majeur pour la forêt publique. L'importance accordée à l'acceptabilité sociale des coupes forestières au Québec et les diverses études (Yelle, 2012, 2006) portant sur ce sujet, illustrent peut-être l'ampleur du défi de cohabitation entre l'exploitation forestière et les pratiques récréatives peut représenter. D'ailleurs, Yelle fait la démonstration que les enquêtes sociales ont une fois de plus leur place dans la gestion des ressources naturelles. En effet, dans son étude portant sur la perception sociale de l'aménagement écosystémique dans les forêts d'épinettes noires du Québec, Yelle conclut que son enquête a permis d'identifier «*des balises afin de construire l'acceptabilité sociale de la stratégie en pessière* » (Yelle, 2012). Cependant, cette problématique de cohabitation ne pointe pas uniquement du doigt l'exploitation forestière. Notre étude met en lumière même la difficulté de faire cohabiter divers utilisateurs récréatifs, soit entre chasseurs et randonneurs. En effet, les répondants de notre enquête ont souligné la notion de danger qu'implique la cohabitation de ces deux pratiques. La chasse et l'exploitation forestière ressortent toutefois comme des pratiques plutôt compatibles. On pourrait ainsi penser que le

récréotourisme nécessite une gestion territoriale adaptée plus que les autres usages du territoire forestier.

Implications pour l'aménagement du territoire

Tel que le mentionne Rogers (1996), la recherche en science sociale est devenue un incontournable puisque c'est en passant par la compréhension de ce que le public désire que les gestionnaires obtiendront l'acceptabilité sociale de leurs pratiques. Cependant, nous savons que la participation du public est peu populaire dans le cadre des consultations publiques. Les périodes de consultations publiques portant sur les plans d'aménagement par exemple, n'obtiennent que de faibles taux de participation et les réels impacts de ces processus sont peu connus. L'étude de Martineau-Delisle et Nadeau (2010) conclut d'ailleurs que le monitoring des consultations publiques est encore une démarche peu répandue. C'est dans un tel contexte que l'enquête sociale constitue une alternative intéressante. En effet, comme il est difficile d'attirer la population aux périodes consultatives, ce type d'enquête permet aux gestionnaires d'obtenir l'information essentielle à son processus décisionnel et de planification. D'autant plus que l'information obtenue grâce à l'enquête sociale est riche et plus constructive que des commentaires en réaction à une démarche de planification rendue à terme. Il ne faut cependant pas perdre de vue que cette étape doit s'intégrer en amont du processus décisionnel. Comme la considération des communautés locales est une priorité pour le *U.S.D.A.*, un guide technique a été développé pour les décideurs et les gestionnaires de terres publiques (Allen et al., 2009). Ce guide présente une méthode d'enquête visant à connaître de manière systématique les valeurs, des croyances et des attentes du public et des groupes d'intérêt. À la lumière des résultats portant sur les valeurs forestières, les besoins ou les attentes vis-à-vis d'un territoire forestier, l'enquête sociale permet à la fois d'identifier les enjeux d'acceptabilité sociale auxquels les gestionnaires doivent faire face. Ils auront en effet à prendre en

considération ces enjeux, dans leurs prises de décision. La gestion participative prend ainsi tout son sens.

C'est d'ailleurs ce qu'a permis l'enquête sociale menée auprès de la communauté de la MRC de La Côte-de-Beaupré, la confirmation d'enjeux d'acceptabilité sociale. Ces derniers auront nécessairement des implications sur l'aménagement futur du territoire. Bien que les gestionnaires aient la responsabilité de récolter la matière ligneuse sur le TNO Sault-au-Cochon, dans le cadre de leur CGT, ces derniers devront obtenir une forme de « permis d'opération » de la part du public. Comme ce dernier a une vision relativement négative de l'exploitation forestière, il ne considère pas que cet usage soit essentiel au développement du territoire. Plus encore, il s'attend davantage à ce que les gestionnaires assurent le respect de l'environnement dans toutes ces prises de décisions. Dans ce cas, les gestionnaires devront opter pour un type d'aménagement forestier prônant le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes. On peut penser à l'aménagement écosystémique qui comporte des pratiques de récolte visant le concept suivant : *« en maintenant les forêts aménagées dans un état proche de celui des forêts naturelles, on peut assurer la survie de la plupart des espèces, car ces dernières y trouveront des conditions auxquelles elles sont adaptées. Cette approche offre actuellement la meilleure option pour éviter les pertes de biodiversité. »* (MFFP, 2015). Il n'est pas faux de penser que ce type d'aménagement cadre avec la vision des gestionnaires puisque ces derniers accordent une grande importance à la question environnementale. L'objectif sera ensuite d'en faire la mise en œuvre à travers sa planification et surtout, la promotion auprès du public et des utilisateurs du territoire.

Dans un autre ordre d'idées, le groupe de gestionnaires aménage le TNO depuis plus de 10 ans. Au fil des années, ils ont donc élaboré une vision d'aménagement qui accorde une place importante au récréotourisme. Leur plan d'aménagement intégré (PAI) présente des principes directeurs misant

sur le développement d'un tourisme durable et stimulant l'économie régionale. Sur ce plan, la vision des gestionnaires correspond tout à fait à celle de la communauté. En ce sens, si le comité gestionnaire concrétise ses objectifs, cette orientation du développement répondra aux attentes du public vis-à-vis du TNO de Sault-au-Cochon. Il est cependant important de souligner que le développement du récréotourisme peut générer d'autres enjeux territoriaux, soit l'harmonisation des usages. Il a été soulevé que la cohabitation entre les activités récréotouristiques et les autres utilisations du territoire n'était pas chose facile. En effet, le partage du territoire semble être un plus grand défi en ce qui concerne le récréotourisme. En raison de sa nature « dangereuse », la chasse entre en conflit avec les activités de plein air, tel que la randonnée. Au même titre, la récolte forestière nuit à la préservation des paysages. Ce faisant, le développement du récréotourisme constitue un enjeu d'acceptabilité sociale tout en étant un défi en soi. À cet égard, au-delà du type d'aménagement forestier, les gestionnaires devront s'assurer de faire respecter une planification intégrée des ressources du territoire.

Considérant que l'acquisition de connaissances sociales est à la base d'une planification socialement acceptable, il est d'autant plus important que cette étape fasse partie du processus d'implantation des forêts de proximité. Il faut considérer que ce mode de gestion constitue le modèle québécois de la forêt communautaire. Le principal fondement des forêts de proximité est l'aménagement d'une portion de terre forestière publique selon les valeurs et les besoins de la communauté à qui elle a été déléguée. Considérant les bases de ce mode de gestion, nous pourrions faire un parallèle avec l'acquisition de connaissances biologiques et environnementales qui se pratique tous les dix ans sur le territoire québécois. Puisque l'acceptabilité sociale est au cœur de débats sur l'aménagement forestier, ne serait-il pas pertinent de faire des enquêtes sociales, une démarche périodique, au même titre que les inventaires forestiers décennaux.

Les limites de l'étude

Bien que nous ayons atteint notre objectif de recherche, il est pertinent de souligner certaines limites de cette étude. Tel que mentionné précédemment, un outil d'enquête différent a été utilisé pour chaque partie prenante. La mise en œuvre de cette approche constituait un des principaux objectifs du projet de recherche. L'approche a cependant dû être adaptée au contexte de l'étude de cas. La table des gestionnaires du TNO de Sault-au-Cochon sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré est formée d'acteurs locaux de divers secteurs et d'élus municipaux. Ce faisant, nous avons regroupé deux parties prenantes pour n'en former qu'une seule. C'est pour cette raison que malgré la structure proposée par l'approche de cette recherche, l'étude de cas ne considère que trois parties prenantes.

Conséquemment, la population générale a été enquêtée à l'aide d'un sondage via internet. Dans un souci d'économie d'argent, la diffusion des invitations à participer au sondage a été réalisée par le biais des *publisacs*. Toutefois, ce mode de dispersion a restreint la population aux résidents recevant ce média publicitaire. Ce faisant, cette méthode d'échantillonnage est non probabiliste. Les résultats obtenus ne peuvent donc pas être statistiquement représentatifs de l'ensemble de la population de la MRC de La Côte-de-Beaupré. De plus, les résidents n'avaient aucune obligation à répondre au sondage. On peut penser que les répondants du sondage ont pu avoir a priori un intérêt pour le sujet de l'étude. Ainsi, un biais potentiel a donc pu s'insérer dans la formation de l'échantillon. En plus de la méthode d'échantillonnage, le sondage a connu certaines limites au niveau des résultats. Comparativement aux outils d'enquête quantitatifs, le chercheur ne peut intervenir lors de la participation au sondage des répondants. Le fait que celui-ci n'a pu apporter de précisions ou répondre à certains questionnements, constitue une limite en soi de cet outil d'enquête. Tel que mentionné précédemment, les résultats portent à croire que la notion de valeurs forestières aurait mal été saisie par les répondants. En effet,

l'interprétation de ces résultats a pu difficilement être associée avec les tendances générales observées à travers les résultats des autres thématiques. Le sondage aurait peut-être fourni des résultats plus révélateurs si des explications avaient été transmises aux participants, tel qu'une méthode qualitative aurait pu le permettre.

Conclusion

Les régimes de gestion et d'aménagement des ressources naturelles ont fait place à une plus grande considération des valeurs forestières du public au cours des dernières années. Au-delà des politiques, il existe aujourd'hui une prise de conscience chez les gestionnaires par rapport à l'importance de comprendre les liens existants entre la forêt et l'éventail de parties prenantes présentes au sein d'une population (Allen et al., 2009). C'est dans cette veine que le Québec a notamment fait place à un mode de gestion communautaire dans son nouveau régime forestier. Dans le cas d'une gestion communautaire, il est essentiel que tout gestionnaire ait une bonne compréhension des valeurs forestières et des attentes de la population à laquelle il est redevable (Teitelbaum, 2014). L'acquisition de connaissances d'une telle nature permet de comprendre la dynamique existant entre la forêt et la communauté à proximité. L'aspect collaboratif de la gestion participative a pour objectif de venir réduire les sources de conflits entre les parties prenantes et les gestionnaires (Allen et al., 2009). Si la planification ne reflète pas les valeurs et les attentes du public, les gestionnaires passeront à côté des bénéfices que la gestion participative peut apporter au sein d'une communauté. Au-delà de la gestion des conflits, tel que le mentionne Allen et al. (2009) dans le guide du *U.S.D.A.*, l'acceptabilité sociale réfère au jugement du public sur ce qui est approprié de faire au bénéfice de la forêt. Ainsi, une planification qui intègre la vision du public limite les conflits potentiels et renforcera à long terme le lien de confiance envers les gestionnaires. Tel qu'il est appliqué actuellement au Québec, le processus de consultation publique ne concorde pas avec un mode de gestion communautaire puisque celui-ci n'implique la population qu'une fois la démarche de planification pratiquement terminée. Le cas échéant, des modifications impliqueraient des délais additionnels à cette démarche pour qui le respect des échéanciers constitue parfois un enjeu majeur. Comme il s'agit d'un bien commun, nous devrions être en mesure d'élaborer une planification répondant aux valeurs à la vision du public. À cet égard,

l'intégration des enquêtes sociales en amont du processus de consultation constitue un outil essentiel pour déduire les orientations de gestion d'une forêt communautaire. La mise en œuvre de ces enquêtes doit se faire à l'échelle d'un territoire spécifique afin de s'assurer de la représentativité de la population qui y est associée. Au même titre que les inventaires forestiers, plus les enquêtes sociales sont menées sur une échelle spécifique plus la stratégie d'aménagement correspondra aux attentes et aux besoins locaux.

Bibliographie

- Abrams, J., Kelly, E., Shindler, B., Wilton, J., 2005. Value orientation and forest management: the forest health debate. *Environ. Manage.* 36, 495–505. doi:10.1007/s00267-004-7256-8
- Allen, S., Wickwar, D., Clark, F., Dow, R., Potts, R., Snyder, S., 2009. Values, Beliefs, and Attitudes Technical Guide for Forest Service Land and Resource Management, Planning, and Decision-making, U.S. Department of Agriculture, Forest Service. Portland.
- B.C. Ministry of Forests Forest Development Section Forest Practices Branch, 1997. Visual Impacts of Partial Cutting. Summer Report: A Technical Analysis and Public Perception Study. Victoria.
- Babbie, E.R., 2011. The basics of social research, Fifth. ed. WADSWORTH Cengage Learning, Belmont.
- Beckley, T.M., Boxall, P.C., Just, L.K., Wellstead, A.M., 1999. Forest stakeholder attitudes and values: selected social-science contributions. Edmonton, Alberta.
- Bengston, D., 1994. Changing forest values and ecosystem management. *Soc. Nat. Resour. An Int. J.* 7, 515–533. doi:10.1080/08941929409380885
- Bengston, D., Fan, D., Celarier, D., 1999. A new approach to monitoring the social environment for natural resource management and policy: The case of US national forest benefits and values. *J. Environ. Manage.* 56, 181–193.
- Blake, D., Guppy, N., Urmetzer, P., 1997. Canadian public opinion and environmental action: Evidence from British Columbia. *Can. J. For.* 30, 451–472.
- Borrini-Feyerabend, G., Farvar, M.T., Nguingiri, J.C., Ndangang, V.A., 2000. La Gestion Participative des Ressources Naturelles: Organisation, Négociations et Apprentissage par l'Action. Kasperek Verlag, Heidelberg, Allemagne.
- Bouthillier, L., Dionne, H., 1995. La forêt à habiter, la notion de forêt habitée et ses critères de mise en œuvre, Rapport pour le Service canadien des forêts, Québec, Ministère des Ressources naturelles du Canada.
- Bright, A., Cordell, H., Hoover, A., Tarrant, M., 2003. A human dimensions framework: Guidelines for conducting social assessments. Asheville.
- Bullock, R., Hanna, K., Slocombe, D.S., 2009. Learning from community forestry experience : Challenges and lessons from British Columbia 85, 293–304.

- Burns, S., Cheng, A.S., 2005. The Utilization of Collaborative Processes in Forest Planning. Durango.
- Cheng, A., Danks, C., Allred, S., 2011. The role of social and policy learning in changing forest governance: An examination of community-based forestry initiatives in the US. *For. Policy Econ.* 13, 89–96. doi:10.1016/j.forpol.2010.09.005
- Chhetri, B.B.K., Johnsen, F.H., Konoshima, M., Yoshimoto, A., 2013. Community forestry in the hills of Nepal: Determinants of user participation in forest management. *For. Policy Econ.* 30, 6–13. doi:10.1016/j.forpol.2013.01.010
- Clement, J.M., Cheng, A.S., 2011. Using analyses of public value orientations , attitudes and preferences to inform national forest planning in Colorado and Wyoming. *Appl. Geogr.* 31, 393–400. doi:10.1016/j.apgeog.2010.10.001
- CRRNT, 2011. Mémoire sur les orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité. Sherbrooke.
- Desmarais, M., 2006. Le“ processus d’harmonisation enjeux-solutions”, un moyen efficace pour la gestion intégrée des ressources forestières du Québec. Université Laval.
- Dietz, T., Fitzgerald, A., Shwom, R., 2005. Environmental Values. *Annu. Rev. Environ. Resour.* 30, 335–372. doi:10.1146/annurev.energy.30.050504.144444
- Dillman, D.A., Smyth, J.D., Christian, L.M., 2008. Internet, Mail, and Mixed-Mode Survey: The Tailored Design Method. John Wiley & Sons, Inc, Hoboken, New Jersey.
- Duchesne, S., Haegel, F., 2005. L’enquête et ses méthodes: l’entretien collectif, Armand Col. ed. Paris.
- Duinker, P.N., Matakala, P.W., Chege, F., Bouthillier, L., 1994. Community forests in Canada : An overview. *For. Chron.* 70, 711–720.
- Eval&Go, 2014. Eval & Go [WWW Document]. URL <http://www.evalandgo.fr/>
- FQM, 2005. Pour un État de proximité et une autonomie des communautés : Proposition de loi-cadre sur la décentralisation. Québec.
- FQM, 2011. Mémoire de la FQM sur le document de consultation Orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité. Québec.

- Fulton, D.C., Manfredo, M.J., Lipscomb, J., 1996. Wild life value orientations: A conceptual and measurement approach. *Hum. Dimens. Wild* 1, 24–27.
- Gauthier, B., 2003. Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données, 4e édition. Québec.
- Gélinas, N., Bouthillier, L., 2005. La Forêt habitée: un modèle de gestion partenariale? *Cah. Geogr. Que.* 49, 157. doi:10.7202/012298ar
- Gilles, A., Maranda, P., 1994. Éléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales.
- Gower, J. C. (1971) . A general coefficient of similarity and some of its properties, *Biometrics* 27, 857-874.
- Gundersen, V., Frivold, L.H., 2011. Naturally dead and downed wood in Norwegian boreal forests: public preferences and the effect of information. *Scand. J. For. ...* 26, 110–119. doi:10.1080/02827581.2010.536567
- Hajjar, R., Kozak, R. a., El-Lakany, H., Innes, J.L., 2013. Community forests for forest communities: Integrating community-defined goals and practices in the design of forestry initiatives. *Land use policy* 34, 158–167. doi:10.1016/j.landusepol.2013.03.002
- Hunt, L., Haider, W., 2001. Fair and Effective Decision Making in Forest Management Planning. *Soc. Nat. Resour.* 14, 873–887. doi:10.1080/089419201753242788
- Jeanrenaud, S., 2001. Communities and Forest Management in Western Europe. Gland: IUCN, 2001, Cambridge, UK.
- Kaufman, L., Rousseeuw, P., 2009. Finding groups in data: an introduction to cluster analysis, 99th ed, eepe.ethz.ch. New York, NY. doi:10.1002/9780470316801
- L'Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent, 2002. Valeurs que les gens du bas-saint-laurent attribuent à la forêt publique. Rimouski.
- Lee, S., Kant, S., 2006. Personal and group forest values and perceptions of groups' forest values in northwestern Ontario. *For. Chron.* 82, 512–520.
- Maechler, M., Rousseeuw, P., Struyf, A., Hubert, M., Hornik, K. (2015). cluster: Cluster Analysis Basics and Extensions. R package version 2.0.1.
- Manning, R., Valliere, W., Minter, B., 1999. Values, ethics, and attitudes toward national forest management: An empirical study. *Soc. Nat. Resour.* 12, 421–436.

- Marc, J., 1996. Clearcutting and visual quality—a public perception study, British Columbia Ministry of Forests, Forest Practices Victoria, BC.
- Martineau-Delisle, C., 2001. Pour une typologie des visions de la forêt. Le point de vue des résidents d’une communauté dépendante de la forêt, Le Haut-Saint-Maurice. Université Laval.
- Martineau-Delisle, C., Nadeau, S., 2010. Assessing the effects of public participation processes from the point of view of participants: significance, achievements, and challenges. *For. Chron.* 86, 753–765.
- McFarlane, B., Boxall, P., 2000a. Factors influencing forest values and attitudes of two stakeholder groups: The case of the Foothills Model Forest, Alberta, Canada. *Soc. Nat. Resour.* 13, 649–661.
- McFarlane, B., Boxall, P., 2000b. Factors influencing forest values and attitudes of two stakeholder groups: The case of the Foothills Model Forest, Alberta, Canada. *Soc. Nat. Resour.* 37–41.
- McFarlane, B., Boxall, P., 2000c. Forest values and attitudes of the public, environmentalists, professional foresters, and members of public advisory groups in Alberta. Edmonton, Alberta.
- Mendelsohn, M., Brent, J., 2001. Comprendre la méthodologie des sondages. *Rev. Can. Rech. sur les Polit.* 2, 143–149.
- Ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2013. Délégation de gestion des terres publiques [WWW Document]. Gouv. du Québec. URL <http://www.mern.gouv.qc.ca/territoire/expertise/expertise-delegation.jsp>
- Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP), 2015. L’aménagement écosystémique: au coeur de la gestion des forêts [WWW Document]. Gouv. du Québec. URL <https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-ecosystemique.jsp> (accessed 2.20.15).
- Ministère des Ressources naturelles (MRN). Décret n°484-2003 du 31 mars 2003 concernant un programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière de terres publiques intramunicipales en faveur de la région administrative de la Capitale-Nationale. *Journal officiel*, n°15 du 9 avril 2003, pp. 1973-1981.
- Ministère des Ressources naturelles (MRN), 2012. Orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité, ... - forets-proximite.mrn.gouv.qc.ca. Québec.

- Moyer, J., Duinker, P., Cohen, F., 2010. Old-growth forest values: A narrative study of six Canadian forest leaders. *For. Chron.* 86, 1–7.
- MRC de La Côte-de-Beaupré, 2008. Plan d'aménagement intégré du TNO Sault-au-Cochon. Château-Richer, Québec.
- MRC de La Côte-de-Beaupré, 2013. Planification stratégique de développement durable. Château-Richer, Québec.
- MRC de La Côte-de-Beaupré, 2015. Portrait socio-économique [WWW Document]. MRC La Côte-de-Beaupré. URL http://www.mrccotedebeaupre.com/portrait_soci-economique.shtml
- Patton, M.Q., 2002. *Qualitative research and evaluation methods*, Third. ed. Sage Publications, California.
- Publisac, 2014. Statistiques [WWW Document]. Publisac. URL <http://annonceurs.publisac.ca/fr/annonceurs/produit/publiweb> (accessed 5.12.14).
- Rogers, K., 1996. *The public, the forest, and the U.S. Forest Service: understanding attitudes towards ecosystem management*. Portland.
- Rokeach, M., 1973. *The nature of humans values*. The Free Press, New York, NY.
- Rousseau, M., 2010. Étude des valeurs , aspirations et besoins associés à la forêt , sa gestion et son aménagement auprès des acteurs du territoire de la Réserve mondiale de la Biosphère Manicouagan-Uapishka. Université Laval.
- Roy, M., 2008. Résultats de l'enquête téléphonique sur les valeurs forestières des résidents des régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec.
- Smith, M.A., Palmer, L., 2012. We are all treaty people: the foundation for community forestry in Northern Ontario, in: Lakehead University (Ed.), *Pulp Friction: Communities and the Forest Industry in a Globalized World*. Centre for Northern Studies. Thunder Bay, pp. 100–120.
- Smyth, J.D., Dillman, D. a., Christian, L.M., O'Neill, a. C., 2010. Using the Internet to Survey Small Towns and Communities: Limitations and Possibilities in the Early 21st Century. *Am. Behav. Sci.* 53, 1423–1448. doi:10.1177/0002764210361695
- Stewart, D.W., Shamdasani, P.N., 1990. *Focus Groups: Theory and Practice*, Third. ed. Sage Production, Thousand Oak, California.

- Sunderlin, W., Hatcher, J., Liddle, M., 2008. From exclusion to ownership? Challenges and opportunities in advancing forest tenure reform. Washington, DC.
- Teitelbaum, S., 2014. Criteria and indicators for the assessment of community forestry outcomes: a comparative analysis from Canada. *J. Environ. Manage.* 132, 257–67. doi:10.1016/j.jenvman.2013.11.013
- Teitelbaum, S., Beckley, T., Nadeau, S., 2006. A national portrait of community forestry on public land in Canada. *For. Chron.* 82, 416–428.
- Teitelbaum, S., Bullock, R., 2012. Are community forestry principles at work in Ontario's County, Municipal, and Conservation Authority forests? *For. Chron.* 88, 697–707.
- Tindall, D., 2003. Social values and the contingent nature of public opinion and attitudes about forests. *For. Chron.* 79, 692–705.
- Wellman, B., 1979. The community question: The intimate networks of East Yorkers. *Am. J. Sociol.* 84, 1201–1231.
- Wellman, B., 1987. The community question re-evaluated, Power, community and the city. Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, Toronto.
- Wellman, B., Berkowitz, D.S., 1988. Social Structures: A Network Approach.
- Whittaker, D., Vaske, J.J., Manfredi, M.J., 2006. Specificity and the Cognitive Hierarchy: Value Orientations and the Acceptability of Urban Wildlife Management Actions. *Soc. Nat. Resour.* 19, 515–530. doi:10.1080/08941920600663912
- Wondolleck, J.M., Yaffee, S.L., 2000. Making collaboration work: Lessons from innovation in natural resource management. CA. Island Press, Washington, DC.
- Yelle, V., 2006. Des coupes à blanc socialement acceptables: Mission possible ou impossible? Université Laval.
- Yelle, V., 2012. Social perception of ecosystem management in Québec's black spruce forest: Can large harvests emulating fire be acceptable to forest users, stakeholders and general public? Université Laval.

Annexe 1: Sondage

Valeurs forestières et attentes

1. Parmi les éléments suivants, indiquez ce que la forêt représente pour vous.

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Beauté, paysages, nature
- ☐ Loisirs, plein air
- ☐ Calme, paix, détente
- ☐ Faune (chasse et pêche)
- ☐ Source de revenus (bois de chauffage, bois de sciage, produits forestiers non ligneux, etc.)
- ☐ Emplois
- ☐ Services écologiques (qualité de l'eau et de l'air, biodiversité)
- ☐ Autre

2. En déplaçant les cases, classez les valeurs forestières suivantes, selon l'importance que vous leur accordez:

Des plus importantes aux moins importantes.

	Valeurs récréatives (pratique des activités de plein air et de loisir)
	Valeurs spirituelles et traditionnelles (ressourcement en nature, méditation et exercice des activités traditionnelles)
	Valeurs esthétiques (beauté des paysages)
	Valeurs éducationnelles et scientifiques (sensibilisation à l'environnement, connaissances sur la nature et recherches scientifiques)
	Valeurs environnementales et écologiques (préservation des habitats pour la faune, qualité de l'eau et maintien de la diversité biologique)

Valeurs économiques (emplois, revenus,
développement économique)

☐ NSP (Ne Sais Pas)

3. Selon vous, l'exploitation forestière est-elle compatible avec le récréotourisme?

0= *Aucunement compatible*, 1= *Peu compatible*, 2= *Assez compatible*,
3= *Très compatible*

0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

4. Selon vous, la chasse est-elle compatible avec le récréotourisme?

0= *Aucunement compatible*, 1= *Peu compatible*, 2= *Assez compatible*,
3= *Très compatible*.

0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

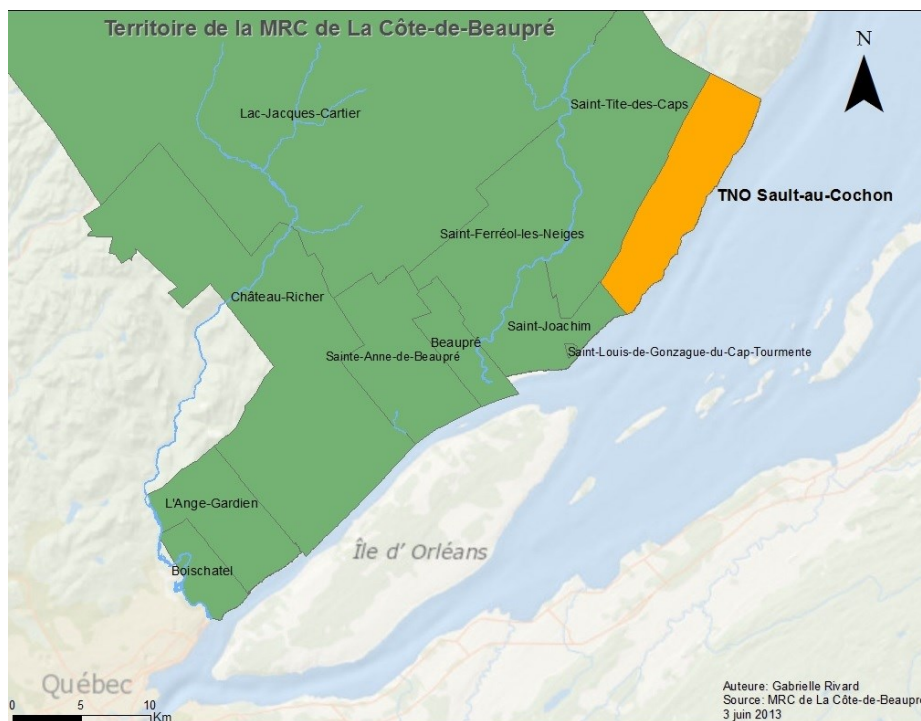
5. Selon vous, les sentiers de VTT ou de motoneige sont-ils compatibles avec des sentiers de ski de fond ou de randonnée pédestre?

0= *Aucunement compatible*, 1= *Peu compatible*, 2= *Assez compatible*,
3= *Très compatible*.

0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

6. Connaissez-vous le TNO Sault-au-Cochon?

Oui ☐ Non ☐



7. Avez-vous déjà fréquenté la forêt Sault-au-Cochon?

Oui ☐

Non ☐

8. Quelles activités pratiquez-vous à la forêt Sault-au-Cochon?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Chasse, pêche, trappe
- ☐ Observation de la nature (ornithologie)
- ☐ Collecte de produits forestiers non ligneux (champignons, plantes herbacées, baies, etc.)
- ☐ Motoneige, véhicule tout-terrain (VTT)
- ☐ Résidence et/ou chalet
- ☐ Activité de plein air (marche, vélo de montagne, ski de fond, raquette)
- ☐ Autre

9. Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous visité la forêt Sault-au-Cochon?

- ☐ Aucune ☐ 1 à 2 fois ☐ 3 à 5 fois ☐ 6 à 10 fois ☐ 11 et plus

10. En déplaçant les cases, classez en ordre de priorité les bénéfices que la forêt Sault-au-Cochon devrait apporter à la communauté.

1 étant le plus prioritaire et 3 le moins prioritaire.

	Bénéfices économiques: emplois, salaires, revenus municipaux, opportunités d'affaires
	Bénéfices environnementaux: qualité de l'eau, protection de la faune et de la flore, des milieux et de la biodiversité, services écologiques
	Bénéfices sociaux: loisir, récréation, chasse, pêche, paysage, culture

☐ NSP (Ne Sais Pas)

11. Sélectionnez la ou les activités qui devraient être pratiquées dans la forêt Sault-au-Cochon, selon votre vision idéale de ce territoire:

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Ski de fond/raquette
- ☐ Vélo de montagne
- ☐ Randonnée pédestre/marche
- ☐ Camping
- ☐ Chasse
- ☐ Pêche
- ☐ Motoneige
- ☐ Véhicule tout terrain (VTT)
- ☐ Observation de la nature/animaux/ornithologie
- ☐ Villégiature
- ☐ Collecte de produits forestiers non ligneux (champignons, plantes herbacées, baies, etc.)

- ☐ Parcours arbre-en-arbre
- ☐ Autre

12. Selon votre vision idéale de la forêt Sault-au-Cochon, déplacez les cases afin de classer les ressources en ordre de priorité.

	Faune (chasse)
	Faune (observation)
	Forêt (récréotourisme)
	Forêt (récolte de bois)
	Services écologiques (qualité de l'eau et de l'air, biodiversité)
	Patrimoine culturel
	Minerai
	Paysages
	Fleuve
	Produits forestiers non ligneux (champignons, plantes herbacées, baies, etc.)

☐ NSP (Ne Sais Pas)

13. Selon vous, il serait bénéfique pour le développement régional que la forêt Sault-au-Cochon devienne:

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Site de villégiature
- ☐ Secteur de chasse et pêche
- ☐ Zone de récolte forestière
- ☐ Site de récolte de produits forestiers non ligneux (champignons, plantes herbacées, baies, etc.)
- ☐ Site de tourisme de nature (plein air)
- ☐ Secteur de sentiers quad-VTT
- ☐ Secteur d'accueil pour camps de vacances
- ☐ Forêt d'enseignement et de recherche

- ☐ Zone de conservation (espace où l'utilisation est limitée dans le but de protéger la nature)

14. Seriez-vous d'accord à minimiser l'utilisation d'un secteur de la forêt Sault-au-Cochon au profit de la protection de l'environnement?

Oui ☐

Non ☐

Informations personnelles

15. Quel est votre genre?

Homme ☐

Femme ☐

16. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

☐ 18-24 ans ☐ 25-34 ans ☐ 35-44 ans ☐ 45-54 ans

☐ 55-64 ans ☐ 65 ans et +

17. Dans quelle municipalité demeurez-vous?

18. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?

☐ Primaire ☐ Secondaire ☐ Collégial ou technique

☐ Universitaire 1er cycle ☐ Universitaire 2e et 3e cycle ☐ Aucun

19. Sur les questions forestières, vous considérez que vous êtes une personne:

0= pas du tout informée, 1= peu informée, 2= assez informée, 3= très informée

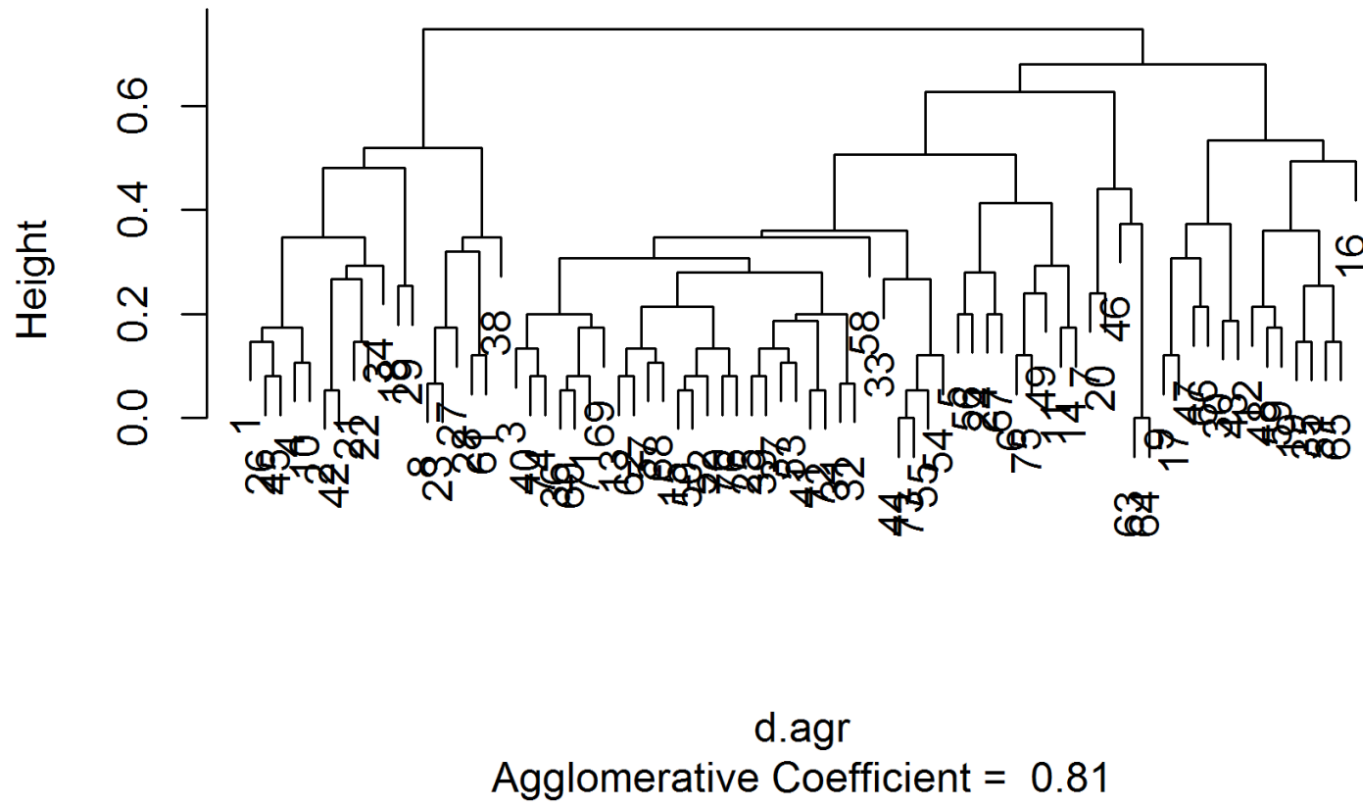
0 ☐

1 ☐

2 ☐

3 ☐

Annexe 2 : Dendrogramme résultant de l'analyse de regroupement



Annexe 3 : Catégorisation du contenu (groupe de discussion)

Groupe d'utilisateurs				
Type	Nom			
Nœud hiérarchique	ATTENTES			
	Nœud hiérarchique	Implication de la communauté		
	Nœud hiérarchique	Implication de l'Université Laval		
	Nœud hiérarchique	Implication de la MRC		
		Nœud hiérarchique	Gestion	
			Nœud hiérarchique	Comité multiressources
			Nœud hiérarchique	Groupement forestier
			Nœud hiérarchique	Chasse
	Nœud hiérarchique	Partenaires		
		Nœud hiérarchique	Villégiature	
	Nœud hiérarchique	Vision de développement		
		Nœud hiérarchique	Hébergement	
			Historique	
			Hors-piste	
			PFNL	
			Sentier	
			Récolte forestière	
			Nœud hiérarchique	Interdiction
				Modèle exemplaire
Nœud hiérarchique	COMPATIBILITÉ			
	Nœud hiérarchique	En accord		

		Nœud hiérarchique	Communication	
		Nœud hiérarchique	Gestion	
		Nœud hiérarchique	Patrimoine	
		Nœud hiérarchique	Périodes	
		Nœud hiérarchique	PFNL et éducation	
		Nœud hiérarchique	Zonage	
	Nœud hiérarchique	En désaccord		
		Nœud hiérarchique	Chasse	
			Villégiature	
Nœud hiérarchique			Utilisation monnayable	Accessibilité du territoire
			Nœud hiérarchique	
Nœud hiérarchique	CONFLITS			
	Nœud hiérarchique	Accessibilité		
	Nœud hiérarchique	Récolte forestière		
	Nœud hiérarchique	Chasseurs-chasseurs		
	Nœud hiérarchique	Chasseurs-gestionnaires		
		Nœud hiérarchique	PAI	
	Nœud hiérarchique	Règlementation		
Nœud hiérarchique				
Nœud hiérarchique	IMAGINAIRE FORESTIER			
	Nœud hiérarchique	Beauté		
	Nœud hiérarchique	Détente et ressourcement		
	Nœud hiérarchique	Loisir		
	Nœud hiérarchique	Source de revenus		
		Nœud hiérarchique	Aspect historique	

Nœud hiérarchique	MISE EN VALEUR			
	Nœud hiérarchique	Aire protégée (parc)		
	Nœud hiérarchique	Éducation		
	Nœud hiérarchique	Fleuve		
	Nœud hiérarchique	Gestion		
	Nœud hiérarchique	Aménagement multiressources		
	Nœud hiérarchique	Partenariat		
	Nœud hiérarchique	Chasse		
		Nœud hiérarchique	Zonage	
Nœud hiérarchique	PRIORITÉS			
	Nœud hiérarchique	Accessibilité		
	Nœud hiérarchique	Conservation		
	Nœud hiérarchique	Hébergement		
	Nœud hiérarchique	Zonage		
	Nœud hiérarchique	Coupe de bois		
		Nœud hiérarchique	Chasse	
		Nœud hiérarchique	Foresterie	
Nœud hiérarchique	RETOMBÉES			
	Nœud hiérarchique	Économiques		
	Nœud hiérarchique	Environnementales		
	Nœud hiérarchique	Sociales		
Nœud hiérarchique	TNO			
	Nœud hiérarchique	Changements		

		Nœud hiérarchique	Fréquentation	
		Nœud hiérarchique	Récolte forestière	
	Nœud hiérarchique	Planification		
		Nœud hiérarchique	En accord	
	Nœud hiérarchique	Utilisation		
		Nœud hiérarchique	Chasse	
		Nœud hiérarchique	Propriété privée	
		Nœud hiérarchique	Revenus	
Nœud hiérarchique	VALEURS FORESTIÈRES			
	Nœud hiérarchique	Environnementales		
	Nœud hiérarchique	Esthétiques		
	Nœud hiérarchique	Historiques		

Annexe 4 : Catégorisation du contenu (entrevues individuelles)

Gestionnaires			
Type	Nom		
Nœud hiérarchique	ATTENTE-DÉVELOPPEMENT		
	Nœud hiérarchique	Forêt d'enseignement et recherche	
	Nœud hiérarchique	Aménagement multiressources	
	Nœud hiérarchique	Forêt de proximité	
	Nœud hiérarchique	Secteur de Plein air	
	Nœud hiérarchique	Site de villégiature	
	Nœud hiérarchique	Zone de conservation	
	Nœud hiérarchique	Zone de récolte forestière	
Nœud hiérarchique	COMPATIBILITÉ		
	Nœud hiérarchique	Usages compatibles	
	Nœud hiérarchique	Usages incompatibles	
Nœud hiérarchique	CONFLITS		
	Nœud hiérarchique	Accessibilité au territoire	
	Nœud hiérarchique	Exploitation minière	
	Nœud hiérarchique	Gestion	
	Nœud hiérarchique	Traficabilité	
	Nœud hiérarchique	Utilisateurs	
	Nœud hiérarchique	Exploitation forestière	
		Nœud hiérarchique	Perceptions citoyennes
Nœud hiérarchique	FORÊT COMMUNAUTAIRE		
	Nœud hiérarchique	Forêt de proximité	
	Nœud hiérarchique	Gestion	
	Nœud hiérarchique	Multi-utilisateur	
Nœud hiérarchique	GESTION		

	Nœud hiérarchique	Gouvernance	
		Nœud hiérarchique	Décideurs
			Partenariats
			Population principale
			Structure
	Nœud hiérarchique	Problématiques	
		Nœud hiérarchique	Chasse
			Délégation de gestion actuelle
			Visions divergentes
Nœud hiérarchique	IMAGINAIRE FORESTIER		
	Nœud hiérarchique	Aménagement multirressources	
		Nœud hiérarchique	Conservation-protection
			Milieu de vie
			Ressource économique
	Nœud hiérarchique	Services écologiques	
Nœud hiérarchique	MISE EN VALEUR		
	Nœud hiérarchique	Bois	
	Nœud hiérarchique	Mines	
	Nœud hiérarchique	Patrimoine historique	
	Nœud hiérarchique	Sauvagerie	
	Nœud hiérarchique	Paysages	
		Nœud hiérarchique	Fleuve
	Nœud hiérarchique	Récréatif	
		Nœud hiérarchique	Faune
		Nœud hiérarchique	Villégiature
Nœud hiérarchique	PAI		
	Nœud hiérarchique	Ajustement	
	Nœud hiérarchique	Mauvaise mise en œuvre	
	Nœud hiérarchique	Outil de planification	
Nœud hiérarchique	PRIORITÉS		
	Nœud hiérarchique	Communication	

	Nœud hiérarchique	Exploitation forestière	
	Nœud hiérarchique	Hébergement	
	Nœud hiérarchique	Aménagement multiressources	
	Nœud hiérarchique	Paysages	
	Nœud hiérarchique	Perceptions	
	Nœud hiérarchique	PFNL	
	Nœud hiérarchique	Récréatif	
	Nœud hiérarchique	Sites archéologiques	
Nœud hiérarchique	RESSOURCE FLEUVE		
	Nœud hiérarchique	Accès	
	Nœud hiérarchique	Paysage	
Nœud hiérarchique	RETOMBÉES		
	Nœud hiérarchique	Communauté du TNO	
		Communauté de la MRCC	
		Communauté de St-Tite-des-Caps	
	Nœud hiérarchique	Développement durable	
		Nœud hiérarchique	Aspect économique
		Nœud hiérarchique	Aspect environnemental
		Nœud hiérarchique	Aspect social
Nœud hiérarchique	TNO		
	Nœud hiérarchique	Facteur attractif	
		Nœud hiérarchique	Paysage
		Nœud hiérarchique	Proximité de Québec
	Nœud hiérarchique	Fréquentation (raisons)	
		Nœud hiérarchique	Coupes forestières
		Nœud hiérarchique	Point de saturation
		Nœud hiérarchique	Pour le travail
	Nœud hiérarchique	Mauvaise gestion	
	Nœud hiérarchique	Ressource en soi	
Nœud hiérarchique	VALEURS FORESTIÈRES		

	Nœud hiérarchique	Importante	Historique
		Nœud hiérarchique	
	Nœud hiérarchique	Prioritaires	
		Nœud hiérarchique	
		Nœud hiérarchique	
		Nœud hiérarchique	
			Économique
			Environnementale
			Récréative